



Renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition

Mise en œuvre du Cadre d'Action de la Deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition



UNSCN

United Nations System Standing Committee on Nutrition

Mai 2016

Tous droits réservés. Le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies encourage l'utilisation et la diffusion du contenu de ce produit. Le contenu peut être reproduit et diffusé à des fins d'enseignement ou à d'autres fins non commerciales sous réserve que le Comité permanent de la nutrition soit correctement mentionné comme source et qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que le Comité approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction et d'adaptation, ainsi qu'à la revente et autres droits d'exploitation commerciale, doit être adressée par courrier électronique au secrétariat du Comité permanent de la nutrition, à l'adresse: scn@fao.org.



Renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition

Mise en œuvre du Cadre d'Action de la Deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition



Remerciements

L'auteur du présent document de consultation est le docteur Corinna Hawkes, qui est depuis peu professeur de politique alimentaire au Centre pour la politique alimentaire de la City University de Londres, coprésidente du Groupe international d'experts du Rapport sur la nutrition mondiale et membre du Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food).

Le présent document a pu voir le jour grâce aux informations et remarques de nos confrères de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (Eleonora Canigiani et Ekateriana Krivonos), l'Organisation de coopération et de développement économique (Ebba Dohlman et Cristina Mendes), l'Organisation mondiale de la Santé (Benn McGrady et Katrin Engelhardt) et l'Organisation mondiale du commerce (Devin McDaniels, Evan Rogerson et Christiane Wolff). Il a également bénéficié des observations généreusement fournies par Vincent Atkins, Philip Baker, Jacques Berthelot, Kim Burnett, Jennifer Clapp, Eugenio Diaz-Bonilla, Ian Gillson, Libby Hattersley, Lim Li Ching, Susanne Løgstrup, Peter Lunenborg, Brian Lutz, Graham MacDonald, Ahmad Mukhtar, Sophia Murphy, Rachel Nugent, Catherine McLean Pirkle, Stefano Prato, Ranja Sengupta, Marco Springmann, Richard Smith, Wendy Snowdon, Terence Stewart, Anne Marie Thow, Remco van de Pas, Barbara von Tigerstrom, Elvira Uccello, Patrick Webb et Helen Walls. Le secrétariat de l'UNSCN souhaite remercier chacun d'entre eux de leur soutien et de leurs conseils.

Le projet est géré par le docteur Marzella Wüstefeld et Lina Mahy, du secrétariat de l'UNSCN. Le soutien financier apporté par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, par l'intermédiaire du ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture, est hautement apprécié.

Le présent rapport est également consultable sur le site Internet de l'UNSCN à l'adresse www.unscn.org.

Sommaire

Avant-propos	3
Messages clés	5
1. Introduction: cohérence des politiques de développement durable	9
2. Nutrition et action en faveur de la nutrition	11
2.1. Nutrition et développement durable	11
2.2. Prévalence de la malnutrition sous toutes ses formes	11
2.3. Causes des différentes formes de malnutrition	12
2.4. Cibles de nutrition et progrès réalisés dans l'éradication des différentes formes de malnutrition	12
2.5. Actions visant à lutter contre toutes les formes de malnutrition	15
3. Politique commerciale	16
3.1. Politique commerciale et développement	16
3.2. Accords commerciaux	18
3.3. Politiques de libéralisation des échanges et investissement	20
4. Cohérence/incohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition	21
4.1. Objectifs des politiques commerciales et des actions en faveur de la nutrition	21
4.2. Liens entre les objectifs des politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition	22
4.3. Marge de manœuvre à l'égard des actions en faveur de la nutrition dans les politiques commerciales	28
5. Comment renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition? Outils et processus	33
5.1. Outils permettant d'analyser la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition	33
5.2. Politiques complémentaires pour maximiser les éventuelles synergies et minimiser les éventuels risques	35
5.3. Renforcement des capacités en matière de coordination intersectorielle	35
5.4. Amélioration de la gestion des processus d'élaboration des politiques	36
6. Conclusions et actions recommandées	38
Références	40
Annexe 1	47
Liste des abréviations	49

Avant-propos

Mise en œuvre du Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition

En novembre 2014, les gouvernements du monde entier se sont engagés à élaborer des "politiques cohérentes des pouvoirs publics" afin de réaliser des avancées dans le domaine de la nutrition. Cet engagement a été pris à l'occasion de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), conjointement organisée par la FAO et l'OMS. Un an plus tard, les gouvernements se sont également prononcés en faveur de la "cohérence des politiques" – lorsque les politiques de différents secteurs ont des objectifs communs – dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel Agenda 2030 et de la réalisation des Objectifs de développement durable.

Nous pensons à cet égard que la mise en cohérence des politiques commerciales et des politiques et programmes nutritionnels est essentielle. Ce sujet suscite des controverses: certains sont clairement préoccupés par l'impact du commerce sur la nutrition, alors que d'autres considèrent le commerce comme un moyen efficace de favoriser le développement humain. Il est possible d'assurer la cohérence des politiques commerciales et nutritionnelles en consentant un effort délibéré pour aligner les mesures de politique commerciale sur les objectifs de nutrition. Lorsque les politiques de différents secteurs sont alignées, tous les secteurs en question en retirent des avantages. Par exemple, les politiques commerciales qui conduisent à de bons résultats nutritionnels auront pour effet des populations en bonne santé aptes à contribuer au développement économique des pays. Nous pensons qu'il est nécessaire de veiller davantage à ce que le commerce soit bénéfique à la nutrition. Nous réitérons l'appel lancé dans la Déclaration de Rome adoptée par la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, à savoir "que les politiques commerciales doivent tendre vers le renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous".

Le présent document de consultation ouvre la possibilité d'un dialogue constructif sur la relation entre les politiques commerciales et la nutrition. Il montre que les liens entre les politiques commerciales et les actions visant à lutter contre la malnutrition sont complexes et suscitent d'importantes controverses. Il est impératif de reconnaître que la libéralisation des échanges a influencé les systèmes alimentaires de nombreux pays en augmentant la disponibilité et l'accessibilité d'un nombre accru d'aliments transformés et en encourageant la consommation d'aliments à forte teneur en graisses, en sucre et en sel, ce qui a favorisé le déclenchement de l'épidémie d'obésité. Il est néanmoins possible de se servir de la politique commerciale, qui est un moteur économique essentiel, pour atteindre des résultats nutritionnels positifs.

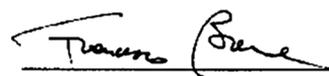
Nous espérons que ce document de consultation permettra aux responsables de l'élaboration des politiques commerciales d'en apprendre davantage sur la nutrition et sur la façon dont le commerce peut contribuer à améliorer la nutrition. De même, nous espérons que les acteurs de la nutrition comprendront mieux les possibilités qu'offrent les politiques commerciales pour lutter contre la malnutrition.

Ce document de consultation se termine par huit recommandations adressées aux divers acteurs des politiques commerciales et des actions en faveur de la nutrition. Nous les encourageons vivement à considérer ces recommandations comme un moyen de donner suite à l'engagement fondamental pris lors de la CIN2 en vue d'améliorer la cohérence des politiques pour la nutrition.



Anna Larrey

Directrice
Division de la nutrition
et des systèmes alimentaires
FAO



Francesco Branca

Directeur
Département Nutrition pour la santé
et le développement
OMS

Messages clés



Malgré les progrès accomplis, la malnutrition reste largement répandue dans le monde sous de multiples formes. L'atteinte de la Cible 2.2 des Objectifs de développement durable (ODD) – mettre fin à toutes les formes de malnutrition – et des cibles de l'Organisation mondiale de la Santé concernant la nutrition et les maladies non transmissibles suppose une action mieux concertée. Si de nombreuses actions en faveur de la nutrition sont menées pour réaliser les objectifs de nutrition, des contributions de la part de secteurs autres que celui de la nutrition/santé sont nécessaires.



L'adoption en 2015 des ODD offre une importante perspective d'amélioration de la cohérence entre les objectifs de développement économique et social. La Cible 17.14 des ODD prévoit de "renforcer la cohérence des politiques de développement durable".



Selon la Déclaration de Rome adoptée en 2014 par la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), la politique commerciale est un aspect du développement économique qui pourrait jouer un rôle plus important dans la réalisation des objectifs de nutrition. La politique commerciale est incluse dans l'ensemble des ODD en tant que stratégie générale de développement.



La politique commerciale moderne s'accompagne de toute une série d'instruments de politique conçus pour influencer non seulement le transfert physique des produits par-delà les frontières nationales, mais aussi la prestation des services et les échanges économiques. L'objectif général de la politique commerciale moderne est de réduire les obstacles et de faciliter le commerce dans le cadre du processus dit de libéralisation des échanges.



Les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition peuvent être à la fois cohérentes et incohérentes. Si les décisions prises à l'égard des politiques commerciales sont parfois favorables aux objectifs de nutrition, elles peuvent aussi les compromettre. Le degré de cohérence et/ou d'incohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition dépend de divers facteurs, et notamment des formes de malnutrition et des aliments concernés, des caractéristiques des sous-populations et des systèmes alimentaires de chaque pays, des réformes commerciales, de la politique existante, des institutions en place dans chaque pays et des partenaires commerciaux.



L'impossibilité de généraliser le lien entre politique commerciale et nutrition suppose des pays qu'ils déterminent la cohérence/l'incohérence de certaines politiques commerciales par rapport aux politiques et programmes nutritionnels appliqués aux niveaux national et local. Il sera à cet égard indispensable d'élaborer et de mettre en place des outils analytiques appropriés.



Les pays peuvent améliorer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition à travers la mise en œuvre de politiques complémentaires visant à maximiser les synergies et à minimiser les risques. Pour ce faire, il est nécessaire de laisser une marge de manœuvre suffisante dans les accords commerciaux. Si dans la plupart des cas les accords commerciaux

→ laissent suffisamment de place aux actions en faveur de la nutrition, il se peut que des groupes d'intérêt politiquement motivés déclarent, à tort, les actions en faveur de la nutrition contraires à la loi commerciale.

→ Il est essentiel de renforcer les capacités en matière de coordination intersectorielle et d'améliorer la gestion des processus d'élaboration des politiques pour permettre et motiver une meilleure cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition.

→ Les fondements de toute stratégie visant la cohérence des politiques reposent sur la définition d'objectifs politiques communs en vue de résoudre les problèmes aussi bien liés au commerce qu'à la nutrition de façon coordonnée et cohérente. Encourager les efforts pour améliorer la cohérence exigera donc des pays qu'ils donnent la priorité à la nutrition et au commerce dans le cadre du développement durable.



Le présent document de consultation, qui s'inscrit dans une perspective nutritionnelle, constitue une première étape dans l'examen de la question suivante: quelles nouvelles mesures doivent prendre les responsables politiques pour améliorer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition? Étant donné l'importance des politiques commerciales récentes et actuelles en matière d'ouverture commerciale, il porte principalement sur les politiques visant à libéraliser les échanges par l'intermédiaire d'accords mondiaux et régionaux.

Le présent document de consultation a vu le jour suite à la demande de la Déclaration de Rome, adoptée en 2014 par la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, de faire en sorte "que les politiques commerciales [tendent] vers le renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous". La politique commerciale est un élément commun à tous les Objectifs de développement durable (ODD), qui prévoient également de "renforcer la cohérence des politiques de développement durable".

Le présent document fournit un aperçu des objectifs des actions en faveur de la nutrition et des politiques commerciales modernes et démontre que les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition peuvent être à la fois cohérentes et incohérentes. Il met en avant quatre mesures pouvant être prises par les responsables politiques pour améliorer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition: (1) élaborer des outils analytiques que les pays peuvent utiliser pour réaliser une analyse contextuelle de la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition en rapport avec leur population; (2) définir et mettre en œuvre des politiques complémentaires pour maximiser les synergies et gérer les risques entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition; (3) renforcer les capacités en matière de coordination intersectorielle; et (4) améliorer la gestion des processus d'élaboration des politiques. Le présent document s'achève sur huit recommandations précises destinées aux principaux acteurs des secteurs du commerce et de la nutrition.

1

Introduction

Cohérence des politiques de développement durable

La Cible 17.14 des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en septembre 2015 prévoit de “renforcer la cohérence des politiques de développement durable”. La cohérence des politiques est généralement définie comme la “[promotion] [d]es interventions politiques qui, dans l’ensemble des ministères et organismes gouvernementaux, se renforcent mutuellement et créent des synergies favorables à la réalisation des objectifs convenus” (OCDE, 2003). Le concept de “cohérence des politiques de développement durable” élargit cette définition pour inclure les dimensions économiques, sociales, environnementales et de gouvernance du développement durable à toutes les étapes de l’élaboration des politiques nationales et internationales (OCDE, 2014). Avancé par l’Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), ce concept entend contribuer aux objectifs de développement durable à travers le décloisonnement des différents domaines politiques et l’application d’approches cohérentes et pangouvernementales face aux défis mondiaux. La cohérence des politiques de développement durable est une approche développée afin de garantir que les mesures prises pour atteindre les différents objectifs politiques (dans le secteur de l’agriculture, de la nutrition ou de la santé, par ex.) peuvent se renforcer mutuellement et non se nuire. Elle consiste notamment à veiller à ce que les politiques qui encouragent la croissance économique soient mieux liées à celles portant sur le bien-être social et le développement environnemental.



Un aspect de la cohérence des politiques de développement abondamment traité concerne les politiques commerciales par rapport aux aspects sociaux du développement et des droits de l'homme (par ex. Blouin, 2007; de Schutter, 2009; Smith et al., 2009; Liberman et Mitchell, 2010; Concord, 2013; Forster et Stokke, 2013). Ceci inclut la nutrition. En 2014, la Déclaration de Rome sur la nutrition a appelé à reconnaître "que les politiques commerciales doivent tendre vers le renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous" (FAO/OMS, 2014a). Elle a également appelé à élaborer des "politiques cohérentes des pouvoirs publics" afin de favoriser la mise à disposition d'aliments sains et nutritifs. La nutrition et le commerce sont tous deux intégrés dans les ODD. L'Objectif 2 consiste à "éradiquer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable", la Cible 2.2 prévoyant de "mettre fin à toutes les formes de malnutrition". La politique commerciale est l'un des éléments communs à tous les ODD. Il s'agit de l'un des "moyens de mise en œuvre" inclus dans l'Objectif 17. Elle est mentionnée dans huit cibles réparties dans quatre ODD (annexe 1) et est liée à un nombre plus important encore d'éléments des ODD (Tipping et Wolfe, 2015).

Dans le cadre de l'appel à la mise en cohérence des politiques de développement durable, le présent document de consultation vise à définir des mesures pouvant être prises par les responsables politiques pour améliorer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition¹. Ce document présente tout d'abord un aperçu des différentes formes de malnutrition, de leur niveau et de leurs causes, ainsi que les actions permettant d'y faire face. Il donne ensuite une description générale de la politique commerciale et démontre qu'elle peut être à la fois cohérente et incohérente avec les actions en faveur de la nutrition. Il définit par ailleurs quatre mesures phares pouvant être envisagées par les responsables politiques pour améliorer la cohérence: (1) élaborer des outils analytiques que les pays peuvent utiliser pour réaliser une analyse contextuelle de la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition en rapport avec leur population; (2) définir et mettre en œuvre des politiques complémentaires pour maximiser les synergies et gérer les risques entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition; (3) renforcer les capacités en matière de coordination intersectorielle; et (4) améliorer la gestion des processus d'élaboration des politiques. Il s'achève sur un ensemble de huit recommandations précises destinées aux principaux acteurs.

¹ Les "actions en faveur de la nutrition" correspondent aux politiques, programmes et interventions spécifiques dont l'objectif est d'améliorer la nutrition.

2

Nutrition et action en faveur de la nutrition²

2.1. Nutrition et développement durable

Une bonne nutrition est à la base d'une bonne santé et du développement durable dans le monde entier. Elle sauve des vies, renforce l'immunité, réduit la vulnérabilité aux maladies infectieuses et non transmissibles (MNT), favorise le développement physique et mental, accroît la productivité économique à l'âge adulte et peut aider à réduire l'empreinte environnementale des aliments (OMS, 2012; IFPRI, 2015).

La plupart des foyers à travers le monde sont cependant touchés par le contraire d'une bonne nutrition, à savoir la malnutrition. La malnutrition se manifeste sous de nombreuses formes différentes, et notamment sous diverses formes de dénutrition incluant une croissance anormale (fait d'être trop petit pour son âge – "retard de croissance"), le fait d'être trop maigre ("émaciation") et les carences en micronutriments, tels que la vitamine A et le fer. La malnutrition peut également prendre des formes associées à la surconsommation de certains aliments et nutriments – surpoids/obésité et MNT liées à la nutrition.

2.2. Prévalence de la malnutrition sous toutes ses formes

La plupart des pays doivent désormais faire face à plusieurs formes de malnutrition en même temps. Cette situation – souvent désignée sous l'appellation de "multiples charges de la malnutrition" – est devenue la "nouvelle norme" dans la majorité des régions du monde (IFPRI, 2014). La dénutrition est surtout répandue dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et est particulièrement inquiétante lorsqu'elle touche des nourrissons et des femmes en âge de procréer. Quelque 161 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans sont trop petits pour leur âge (retard de croissance) et 51 millions ne pèsent pas assez par rapport à leur taille (émaciation) (UNICEF/OMS/Banque mondiale, 2015). Bon nombre de ces enfants et des millions de femmes ont des carences alimentaires en vitamine A, en fer, en iode et en zinc. À l'inverse, 42 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans et 1,9 milliard d'adultes sont en surpoids ou obèses (OMS, 2015a). En 2010, le nombre de décès dans le monde résultant de MNT liées à une alimentation malsaine et à une activité physique inadéquate était estimé à plus de 12 millions (Lim et al., 2013). Ces formes de malnutrition se développent dans les pays à faible revenu, mais sont surtout répandues dans les pays à revenu intermédiaire ou élevé. Et si elles concernent principalement les adultes, elles peuvent également toucher les enfants.

Une période est particulièrement vulnérable pour la malnutrition: il s'agit des 1000 premiers jours entre la grossesse d'une femme et le deuxième anniversaire de son enfant. Une bonne nutrition dès les premiers stades de la vie – in utero et jusqu'à deux ans – est d'une importance cruciale pour la croissance physique et la fonction cognitive. La dénutrition pendant cette période peut s'avérer fatale. À l'heure actuelle, la dénutrition est l'une des principales causes de décès des jeunes enfants dans le monde. La croissance sous-optimale d'un enfant au cours des 1000 premiers jours accroît également le risque de développer une MNT dans le futur (Uauy et al., 2008).

² Les "actions en faveur de la nutrition" correspondent aux politiques, programmes et interventions spécifiques dont l'objectif est d'améliorer la nutrition.

2.3. Causes des différentes formes de malnutrition



Les causes immédiates de la malnutrition sont une consommation insuffisante d'aliments et/ou de certains nutriments, une incapacité du corps à absorber et à utiliser les nutriments ou une surconsommation de certains aliments (OMS, 2015b). La maladie ayant une forte influence sur la capacité du corps à absorber les nutriments, les problèmes de santé sont également une cause immédiate importante de la malnutrition.

L'allaitement et les soins inhérents destinés aux mères et aux enfants sont aussi des facteurs essentiels de la nutrition. On estime à 804 000 le nombre de nourrissons qui meurent chaque année en raison d'un sevrage prématuré (Black et al., 2013). L'allaitement est la meilleure alimentation pour les nourrissons: il favorise une croissance saine, protège des infections, réduit les risques d'allergies et de maladies et renforce les liens affectifs entre la mère et son enfant. Sur le long terme, il contribue à prévenir l'obésité (Horta et Victoral, 2013).

Des causes plus indirectes, qui nuisent à la capacité des individus à accéder à une alimentation suffisante et à jouir d'une bonne santé et de soins adaptés, sont à la base de ces facteurs (UNICEF, 1998). Ces causes sous-jacentes incluent la disponibilité et l'accessibilité économique à des aliments sûrs, nutritifs et sains et à une eau salubre, les politiques et programmes visant à promouvoir une bonne hygiène ainsi que l'allaitement et à réduire les comportements malsains, la pauvreté, et l'accès à l'éducation (tableau 1). Les facteurs nationaux, régionaux et mondiaux qui déterminent ces causes sous-jacentes, tels que les politiques commerciales, sont plus indirects encore, mais n'en demeurent pas moins importants.

2.4. Cibles de nutrition et progrès réalisés dans l'éradication des différentes formes de malnutrition

Reconnaissant la nécessité d'une action mondiale accélérée pour faire face à la malnutrition, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé en 2012, dans sa résolution 65.6, un Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Ce plan définissait un ensemble de six cibles mondiales de nutrition visant à inciter les pays à réduire d'ici à 2025 les différentes manifestations de la malnutrition chez les femmes, les nourrissons et les jeunes enfants (encadré 1).

Outre les six cibles de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'OMS a adopté en 2013 un Cadre mondial de suivi pour la prévention et la maîtrise des MNT. Ce cadre inclut deux cibles mondiales liées aux facteurs de risques nutritionnels des MNT chez les adultes et les adolescents (encadré 1).

L'analyse de l'évolution des indicateurs de ces cibles révèle qu'en 2015, 119 des 193 pays suivis sont sur le point d'atteindre au moins l'une de ces cibles (IFPRI, 2015). Néanmoins, seuls 21 pays sont en voie de réaliser trois cibles ou plus, et aucun pays n'est sur le point d'atteindre la cible relative à l'obésité chez les adultes. À ce rythme, ces cibles mondiales de nutrition ne seront pas atteintes d'ici à 2025. Il est à noter que la Cible 2.2 des ODD – mettre fin à toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030 – est encore plus ambitieuse que les huit cibles de l'OMS. Il sera donc nécessaire de mener une action en faveur de la nutrition beaucoup mieux concertée pour atteindre ces cibles.

Encadré 1.

Les huit cibles mondiales de nutrition 2025 adoptées par les États membres de l'OMS

Cibles de l'Organisation mondiale de la Santé pour la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

- réduire de 40% le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance
- réduire de 50% l'anémie chez les femmes en âge de procréer
- réduire de 30% l'insuffisance pondérale à la naissance
- pas d'augmentation du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans en surpoids
- porter les taux d'allaitement exclusif au sein au cours des six premiers mois de la vie à au moins 50%
- réduire et maintenir au-dessous de 5% l'émaciation chez l'enfant de moins de 5 ans

Cadre mondial de suivi pour la prévention et la maîtrise des MNT

- pas d'augmentation de l'obésité et du diabète (chez les adultes et les adolescents)
- baisser de 30% l'apport en sel (chez les adultes)

Source: OMS, 2013b; OMS, 2014a



Tableau 1.
Exemple d'actions en faveur de la nutrition et moyens de parvenir aux objectifs nutritionnels

Actions visant à créer un environnement favorable aux actions en faveur de la nutrition	Exemples d'actions en faveur de la nutrition	Objectifs nutritionnels			
		Objectifs intermédiaires	Comportements nutritionnels	État nutritionnel	
<ul style="list-style-type: none"> Faire de la nutrition une priorité politique nationale Assurer la promotion continue des actions en faveur de la nutrition Investir dans les actions en faveur de la nutrition Développer les capacités nécessaires à la réalisation des actions en faveur de la nutrition et les maintenir Élaborer des politiques dans d'autres secteurs pour renforcer les actions en faveur de la nutrition et rassembler les données disponibles Veiller à ce que la marge de manœuvre politique des autres secteurs n'empiète pas sur la marge de manœuvre nécessaire aux actions en faveur de la nutrition Mettre en place des dispositifs de gouvernance permettant une coordination entre les autres secteurs et l'action en faveur de la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des aliments aux institutions publiques qui sont au service des individus disposant de faibles revenus Restreindre le marketing promotionnel des substituts du lait maternel, des aliments complémentaires inappropriés et des aliments à forte teneur en graisses, en sucre et en sel Fournir une eau courante potable et salubre et des installations sanitaires Fournir de l'électricité pour permettre la conservation des aliments Promouvoir la production locale d'aliments variés Apposer des étiquettes nutritionnelles sur les aliments emballés 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution des individus dans un environnement sain 	<ul style="list-style-type: none"> Les mères nourrissent exclusivement leur bébé au sein pendant les six premiers mois, puis le nourrissent au sein et avec des aliments complémentaires appropriés jusqu'à deux ans ou plus 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les individus – y compris les nourrissons et les jeunes enfants âgés de six mois à deux ans – consomment des aliments adaptés, sûrs, nutritifs, variés et sains et de l'eau potable salubre tout au long de l'année. Tous les individus ont un apport adéquat en micronutriments, et notamment en vitamine A, en fer et en iode, y compris pendant les périodes caractérisées par des besoins nutritionnels spécifiques. Les individus souffrant de malnutrition et/ou d'une maladie sont soignés par l'intermédiaire de plateformes et programmes de santé. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la protection sociale des groupes vulnérables Programmes du type filet de sécurité pour l'assistance humanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les individus ont un apport adéquat en micronutriments, et notamment en vitamine A, en fer et en iode, y compris pendant les périodes caractérisées par des besoins nutritionnels spécifiques. 		
	<ul style="list-style-type: none"> Associer les femmes aux interventions agricoles pour améliorer la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Émancipation des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les individus ont un apport adéquat en micronutriments, et notamment en vitamine A, en fer et en iode, y compris pendant les périodes caractérisées par des besoins nutritionnels spécifiques. 		
	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des services de santé Programmes de supplémentation pour une consommation adaptée de micronutriments pendant la grossesse 	<ul style="list-style-type: none"> Accès des individus à des services de santé et de nutrition permettant de prévenir, traiter et gérer les problèmes de malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les individus ont un apport adéquat en micronutriments, et notamment en vitamine A, en fer et en iode, y compris pendant les périodes caractérisées par des besoins nutritionnels spécifiques. 		
	<ul style="list-style-type: none"> Rendre l'éducation accessible aux filles Promouvoir l'allaitement Proposer des formations visant l'acquisition de compétences alimentaires (apprendre à cuisiner, à cultiver la terre, par ex.) Fournir des conseils en matière d'alimentation aux femmes enceintes Mener des campagnes de sensibilisation de la population 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des individus aux comportements nutritionnels positifs et bonne connaissance de ces derniers 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les individus ont un apport adéquat en micronutriments, et notamment en vitamine A, en fer et en iode, y compris pendant les périodes caractérisées par des besoins nutritionnels spécifiques. 		

Source: tiré des études de la FAO/l'OMS (2014b), l'OMS (2013a, 2013b, 2014b), Bhutta et al. (2013), Gillespie et al. (2013) et Huang et al. (2015).

2.5. Actions visant à lutter contre toutes les formes de malnutrition

Les mesures à prendre pour lutter contre les différentes formes de malnutrition sont bien connues. Ces “actions en faveur de la nutrition” sont définies dans le Cadre d’action adopté par les gouvernements en 2014 lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (FAO/OMS, 2014b), ainsi que dans d’autres textes internationaux, et notamment dans le document “Essential Nutrition Actions” de l’OMS (OMS, 2013a) et dans son Plan d’action mondial pour la lutte contre les MNT (OMS, 2013b). L’OMS a également rédigé une série de notes d’orientation qui proposent des actions précises pour lutter contre les différentes formes de malnutrition (OMS, 2014b).

Même si des données montrent que ces actions permettent de réduire efficacement la malnutrition, celle-ci reste largement répandue sous de nombreuses formes (IFPRI, 2015). Pourquoi? Cette situation s’explique en partie par le fait que les décideurs ne disposent pas des compétences et de la motivation nécessaires pour mener une action efficace. Il est donc indispensable de créer un “environnement favorable” permettant et/ou incitant les gouvernements et autres décideurs à agir (tableau 1). Cet “environnement favorable” constitue le contexte politique et institutionnel dans lequel les gouvernements décident ou non de mener des actions en faveur de la nutrition et lesquelles; il suppose l’existence d’une marge de manœuvre suffisante et de mécanismes de gouvernance pour élaborer et mettre en œuvre les politiques. Il a été démontré que les activités visant à créer cet environnement favorable sont essentielles à la mise en œuvre des actions en faveur de la nutrition (Gillespie et al., 2013; Huang et al., 2015).

Une deuxième raison, liée à la première, réside dans le fait que la plupart des actions en faveur de la nutrition impliquent la réalisation d’interventions par des secteurs autres que ceux de la nutrition et de la santé. En d’autres termes, les actions en faveur de la nutrition requièrent différents secteurs pour la mise en œuvre des politiques. Les secteurs concernés par la croissance économique, la protection sociale et l’éducation, par exemple, doivent contribuer à la lutte contre la pauvreté et à l’élargissement de l’accès des filles à l’éducation; les secteurs concernés par la construction d’infrastructures doivent faciliter l’accès à une eau salubre dans les zones rurales; les secteurs concernés par l’agriculture, le traitement des produits alimentaires, le commerce alimentaire de détail, la durabilité environnementale et le changement climatique doivent contribuer à rendre les aliments sains accessibles aux individus.

À l’échelle nationale, cela suppose des autres ministères qu’ils utilisent leurs politiques pour favoriser les actions en faveur de la nutrition; au niveau des ODD, cela suppose de se servir des autres objectifs pour atteindre l’objectif de nutrition. La majorité des autres ODD sont liés à la nutrition, et notamment l’Objectif 1 – éliminer la pauvreté –, les Objectifs 3 à 6 – permettre à tous de vivre en bonne santé, assurer l’accès à l’éducation, assurer l’accès à l’eau potable et à des services d’assainissement –, l’Objectif 10 – réduire les inégalités –, l’Objectif 12 – garantir une production et une consommation durables –, et les Objectifs 13 à 15 – agir contre le changement climatique et la dégradation environnementale (UNSCN, 2014; IFPRI, 2015). Un autre domaine d’action lié à la nutrition est présent dans l’ensemble des ODD: la politique commerciale.

3

Politique commerciale

3.1. Politique commerciale et développement



La politique commerciale (définie dans l'encadré 2) est devenue une caractéristique de plus en plus importante du paysage du développement international (OMC, 2014a). Le système des Nations Unies indique que la politique commerciale – en particulier les politiques visant à libéraliser les échanges – **“joue un rôle moteur dans la croissance et le développement”** (UNSG, 2014). Les politiques de libéralisation des échanges sont jugées essentielles au financement du programme pour l'après-2015 (car elles peuvent aider à stabiliser le système financier mondial) (ERD, 2015). Elles ont également été présentées comme un moyen plus judicieux d'apporter des bénéfices aux pauvres que l'aide humanitaire (Gavas et al., 2015).

Le processus de libéralisation des échanges au cours des dernières décennies et l'expansion ultérieure du commerce mondial se sont avérés essentiels dans le contexte de ces perspectives (UNSG, 2014; OMCa, 2014). La libéralisation des échanges – réduction des obstacles au commerce et possibilité d'un commerce plus ouvert – a été posée comme objectif politique, car l'ouverture commerciale peut stimuler le développement économique (ONU, 2014). La théorie de la libéralisation des échanges suppose que si les pays peuvent commercer librement, l'économie mondiale fonctionnera à son efficacité maximale et créera des profits économiques nets. Cette théorie du commerce suggère que, lorsque les conditions voulues sont réunies, le commerce ouvert peut accroître les revenus, créer des possibilités d'emploi, baisser les prix des biens de consommation et augmenter la demande effective. Ceci est par exemple possible en augmentant les possibilités d'exportation vers les marchés extérieurs, en améliorant l'accès aux compétences, à la technologie et au capital et en attirant les investissements étrangers. Dans le secteur de l'agriculture, la théorie veut qu'en encourageant la concurrence et une allocation plus efficace des ressources, les politiques de libéralisation des échanges permettent de produire et de distribuer les produits alimentaires de façon plus efficace et conduisent à une meilleure stabilisation des marchés et des prix.

Encadré 2.

Qu'est-ce qu'une politique commerciale?

Les politiques commerciales englobent les règles et réglementations mises en place par les gouvernements pour régir les transactions qui transcendent les frontières nationales. La politique commerciale moderne s'accompagne de toute une série d'instruments de politique conçus pour influencer non seulement le transfert physique des produits par-delà les frontières nationales, mais aussi la prestation des services et les échanges économiques. Elle inclut des mesures qui influencent le commerce transfrontière ainsi que les politiques intérieures qui concernent le commerce et incitent les sociétés privées à commercer et à investir. En matière de "libéralisation des échanges", l'objectif général de la politique commerciale moderne est de réduire les obstacles qui entravent le commerce. Parmi les mesures de libéralisation des échanges actuelles, il convient de mentionner:

- la réduction des droits de douane, contingents et taxes à l'exportation
- l'harmonisation (utilisation de normes internationales) et la transparence accrue des mesures sanitaires/phytosanitaires, les règles d'étiquetage des denrées alimentaires et autres obstacles techniques au commerce
- la protection des droits de propriété intellectuelle
- les mécanismes de règlement des différends
- la réduction des obstacles au commerce des services, tels que les opérations bancaires, les télécommunications et l'immobilier
- la réduction des distorsions des échanges, des subventions agricoles internes et à l'exportation
- le traitement égal des entreprises du secteur alimentaire étrangères et locales dans les marchés publics
- le soutien au développement d'infrastructures et de capacités pour le commerce, par exemple des voies de communication et des installations de stockage, des agences de promotion des exportations
- des dispositions pour accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris des marchandises en transit; des mesures en vue d'une coopération effective entre les douanes et les autres autorités compétentes pour les questions de facilitation des échanges et de respect des procédures douanières

Ces politiques sont souvent liées à des accords commerciaux entre différents pays et mis en œuvre par les pays signataires. Certaines politiques commerciales peuvent aussi être appliquées unilatéralement par les pays. Les politiques définies dans les accords commerciaux ont généralement un caractère contraignant, même si elles peuvent également faire référence à des normes volontaires. Les politiques unilatérales peuvent être modifiées par l'intermédiaire de processus législatifs nationaux.

3.2. Accords commerciaux

Les accords commerciaux sont les principaux moyens utilisés par les gouvernements pour libéraliser les échanges. Ils peuvent être conclus au niveau mondial ou régional. Le premier accord commercial international d'importance est l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Établi en 1947, il a été suivi de neuf cycles de négociations au cours desquels les pays sont convenus de réduire les tarifs et les autres obstacles au commerce. Le GATT (1947) a été élaboré pour permettre la mise en place d'un véritable système commercial international. Il pose en ce sens deux principes fondamentaux pour réduire la "discrimination" dans le commerce: premièrement, le principe de la nation la plus favorisée, qui stipule que les pays ne doivent pas établir de distinction³ entre des "produits similaires"⁴ provenant de différents partenaires commerciaux; et deuxièmement, le principe du traitement national, qui exige des pays qu'ils traitent de la même manière les produits nationaux et les produits "similaires"³ importés.

Le cycle final de négociations du GATT, le Cycle d'Uruguay (1994), a marqué le début de l'ère moderne de la libéralisation des échanges avec l'extension de la portée des accords au commerce des services, aux droits de propriété intellectuelle, ainsi qu'à l'alimentation et à l'agriculture. Il a également donné naissance à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les principaux accords négociés lors de ce cycle et des cycles suivants sont décrits dans l'encadré⁴. Le dernier cycle de négociations de l'OMC, le Cycle de Doha (connu sous le nom de "Programme de Doha pour le développement"), vise à améliorer les perspectives commerciales des pays en développement. Entamées en 2001, les négociations du Cycle de Doha ont pris fin en raison de difficultés par trop importantes. Compte tenu, notamment, de ces difficultés, les pays se sont de plus en plus tournés vers des accords commerciaux régionaux. En avril 2015, 406 accords commerciaux régionaux étaient en vigueur (OMC, 2015).

Les accords commerciaux régionaux sont très différents des accords internationaux dans le sens où ils permettent aux pays signataires de bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés (ils sont parfois appelés "accords commerciaux préférentiels"). Ainsi, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), conclu en 1994 entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, offre à ces derniers un accès préférentiel. Les accords régionaux peuvent également être élargis pour devenir des unions douanières. Les unions douanières, telles que l'Union européenne, la Communauté des Caraïbes et le Marché commun du Sud (MERCOSUR), sont des groupements commerciaux de pays caractérisés par une zone de libre-échange, une politique commerciale commune et des droits de douane communs.

Les accords commerciaux régionaux incluent généralement des dispositions dont la portée dépasse celle des règles multilatérales. L'ALENA, par exemple, prévoit un traitement égal des investisseurs locaux et étrangers; l'Union européenne et le MERCOSUR exigent, quant à eux, un étiquetage nutritionnel commun. La portée de la nouvelle génération des accords commerciaux est encore plus large, car elle privilégie une harmonisation réglementaire complète et plus poussée de diverses mesures réglementaires nationales, relatives notamment à l'investissement, à la politique de la concurrence, aux mouvements de capitaux, aux droits de propriété intellectuelle et aux marchés publics. Ceci est notamment le cas des nouveaux "méga-accords commerciaux régionaux", tels que le Partenariat transpacifique (TPP) signé en octobre 2015 par plusieurs pays du bassin du Pacifique et le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis.

³ Il existe des exceptions, notamment dans le cas des mesures nécessaires à la protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux ou à la préservation des végétaux, pour donner aux pays en développement un accès spécial aux marchés et entraver les pratiques commerciales déloyales utilisées par les autres nations, et dans les accords commerciaux régionaux et les unions douanières.

⁴ Au sens large, les "produits similaires" sont des produits qui sont semblables ou substituables les uns aux autres.

Encadré 3.

Accords commerciaux gérés par l'Organisation mondiale du commerce

Accords multilatéraux:

- **Accord sur l'agriculture:** prévoit que les Membres de l'OMC réduisent les droits de douane (dispositions relatives à l'accès aux marchés), des subventions à l'exportation (dispositions relatives à la concurrence à l'exportation) et des subventions agricoles internes (dispositions relatives au soutien interne), les pays en développement pouvant bénéficier d'exemptions.
- **Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS):** établit des règles relatives aux mesures en matière d'innocuité des produits alimentaires et de protection de la santé des animaux et des végétaux et encourage les Membres de l'OMC à aligner ces mesures sur les normes internationales.
- **Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC):** oblige les Membres de l'OMC à fournir une protection minimale concernant divers droits de propriété intellectuelle, en particulier pour certaines denrées alimentaires (brevets ou droits sui generis pour les nouvelles variétés végétales, indications géographiques et autres identifiants commerciaux, par ex.). Aucune de ces obligations ne s'applique aux pays les moins avancés, qui font l'objet d'un traitement particulier et différentiel.
- **Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC):** définit des obligations pour faire en sorte que les règlements nationaux obligatoires ne défavorisent pas les producteurs et ne créent pas d'obstacles non nécessaires au commerce; encourage les Membres de l'OMC à établir leurs règlements sur la base des normes internationales concernées.
- **Mémorandum d'accord sur le règlement des différends:** procédure de l'Organisation mondiale du commerce pour résoudre les différends commerciaux.
- **Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) (1994):** s'applique au commerce des marchandises et établit, entre autres obligations, une réduction des taux de droits pour faciliter l'accès aux marchés.
- **Accord général sur le commerce des services (AGCS):** oblige les Membres de l'OMC à mettre en œuvre des mesures pour libéraliser le commerce des services.
- **Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (Accord sur les MIC):** interdit les mesures concernant les investissements, telles que les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux, qui sont incompatibles avec les dispositions des accords fondamentaux de l'OMC.
- **Accord sur la facilitation des échanges:** contient des dispositions visant à accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris des marchandises en transit; prévoit des mesures en vue d'une coopération effective entre les douanes et les autres autorités compétentes pour les questions de facilitation des échanges et de respect des procédures douanières (il entrera en vigueur une fois ratifié par les deux tiers des Membres de l'OMC).

L'OMC dispose également de plusieurs accords plurilatéraux qui ne relèvent pas de l'engagement unique et ne concernent donc pas tous les Membres de l'OMC. Les Membres de l'OMC sont libres d'y souscrire. L'OMC gère trois accords plurilatéraux, dont l'un sur les marchés publics.

3.3. Politiques de libéralisation des échanges et investissement



À l'égard des investissements, la portée des accords régionaux dépasse celle des règles multilatérales. Les mesures visant à promouvoir la coopération en matière d'investissement incluent l'élimination des exigences obligeant les entreprises étrangères à exporter un certain pourcentage de ce qu'elles produisent, à utiliser les services locaux ou à transférer des technologies à leurs concurrents, et la concession aux entreprises étrangères du droit de rapatrier leurs bénéfices, à une compensation en cas d'expropriation et à un arbitrage international en cas de conflits monétaires avec les gouvernements. Outre

son intégration dans les accords commerciaux régionaux, l'investissement étranger s'est avéré être un processus fondamental pour accompagner la libéralisation des échanges. À l'instar des accords commerciaux, les traités unilatéraux relatifs à la libéralisation et les traités bilatéraux relatifs aux investissements se sont multipliés et conduisent à des investissements étrangers directs (IED) plus importants (Neumayer et Spess, 2005). À son tour, l'IED – investissement réalisé par une entreprise dans une entité ou une filiale d'un autre pays – a permis la création ou l'élargissement de sociétés transnationales. L'IED est l'un des mécanismes par lesquels les sociétés transnationales prennent pied sur de nouveaux marchés; il reflète une volonté d'investissement sur le long terme. La relation entre le libre-échange et l'IED a longtemps fait l'objet de débats. Il est certes difficile de déterminer s'ils sont complémentaires ou substituables l'un à l'autre, mais il est généralement admis que la politique commerciale est l'un des principaux déterminants des décisions d'investissement des entreprises étrangères (OCDE, 2005), car elle influe sur la stabilité de l'environnement commercial et, de ce fait, sur la confiance des investisseurs (CNUCED, 2003).



4

Cohérence/incohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition

4.1. Objectifs des politiques commerciales et des actions en faveur de la nutrition

Les politiques commerciales incluent toute une série de politiques élaborées et mises en œuvre à différents niveaux. En tant que facteur indirect de la nutrition, il est naturel qu'elles aient une influence par le biais de divers moyens de la politique aux résultats. L'identification de problèmes communs et d'objectifs de politique communs pour résoudre ces problèmes de façon coordonnée et logique est au cœur de la cohérence des politiques (OCDE, 2014). Par conséquent, lors de l'examen de la cohérence des politiques, les objectifs des différentes séries de politiques jouent un rôle important dans l'articulation de ces moyens. Historiquement, le commerce et la nutrition ont été traités en tant que domaines distincts; il est donc naturel de supposer que leurs objectifs reflètent différentes priorités.



Les objectifs propres aux politiques commerciales diffèrent d'un endroit à l'autre, mais dans l'ensemble, comme indiqué dans la section 3.1, les objectifs de la libéralisation des échanges sont d'ordre économique; ils visent notamment la croissance économique, une hausse des revenus, une augmentation des possibilités d'emplois, une meilleure stabilité de la fourniture de produits et de services et la réduction des prix des biens de consommation.

Dans une perspective nutritionnelle, les politiques commerciales peuvent contribuer à améliorer la nutrition sous réserve que ces objectifs servent ceux des actions en faveur de la nutrition. Comme indiqué dans le tableau 1, cela signifie que les politiques commerciales doivent être cohérentes avec les actions qui permettent et incitent:

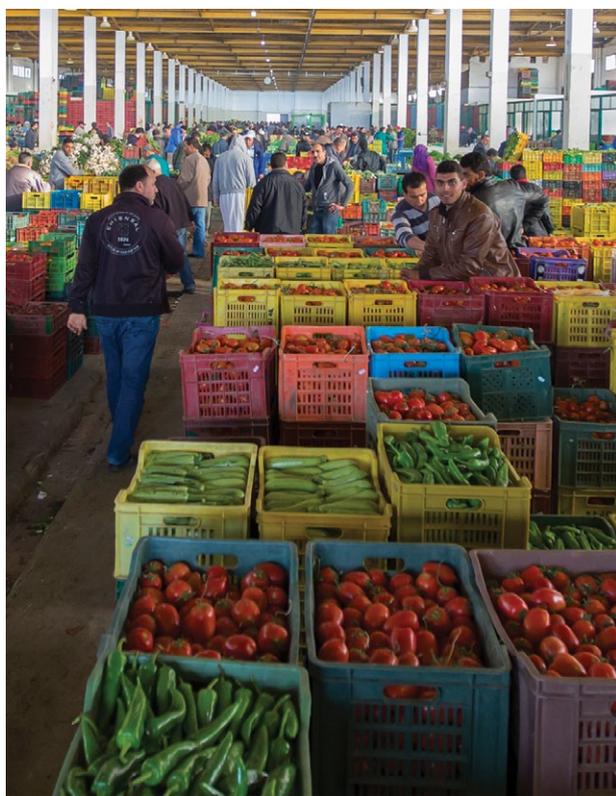
- les mères à nourrir exclusivement leur bébé au sein pendant les six premiers mois, puis à le nourrir au sein et avec des aliments complémentaires appropriés jusqu'à deux ans ou plus;
- tous les individus à consommer des aliments adaptés, sûrs, nutritifs, variés et sains et de l'eau potable salubre tout au long de l'année;
- tous les individus à avoir un apport adéquat en micronutriments, et notamment en vitamine A, en fer et en iode, notamment pendant les périodes caractérisées par des besoins nutritionnels spécifiques et élevés (pendant une grossesse, la période néonatale, la petite enfance ou une maladie);
- tous les individus qui souffrent de malnutrition et/ou d'une maladie de bénéficier d'un traitement en temps voulu et adapté par l'intermédiaire de plates-formes et programmes de santé.

Cela signifie également que les politiques commerciales doivent concourir à l'obtention de résultats intermédiaires pour permettre une amélioration de la nutrition (tableau 1) se traduisant par :

- l'évolution des individus dans un environnement sain;
- la réduction de la pauvreté;
- l'émancipation des femmes;
- un accès des individus à des services de santé et de nutrition permettant de prévenir, traiter et gérer les problèmes de malnutrition;
- la sensibilisation des individus aux comportements nutritionnels positifs et une bonne connaissance de ces derniers.

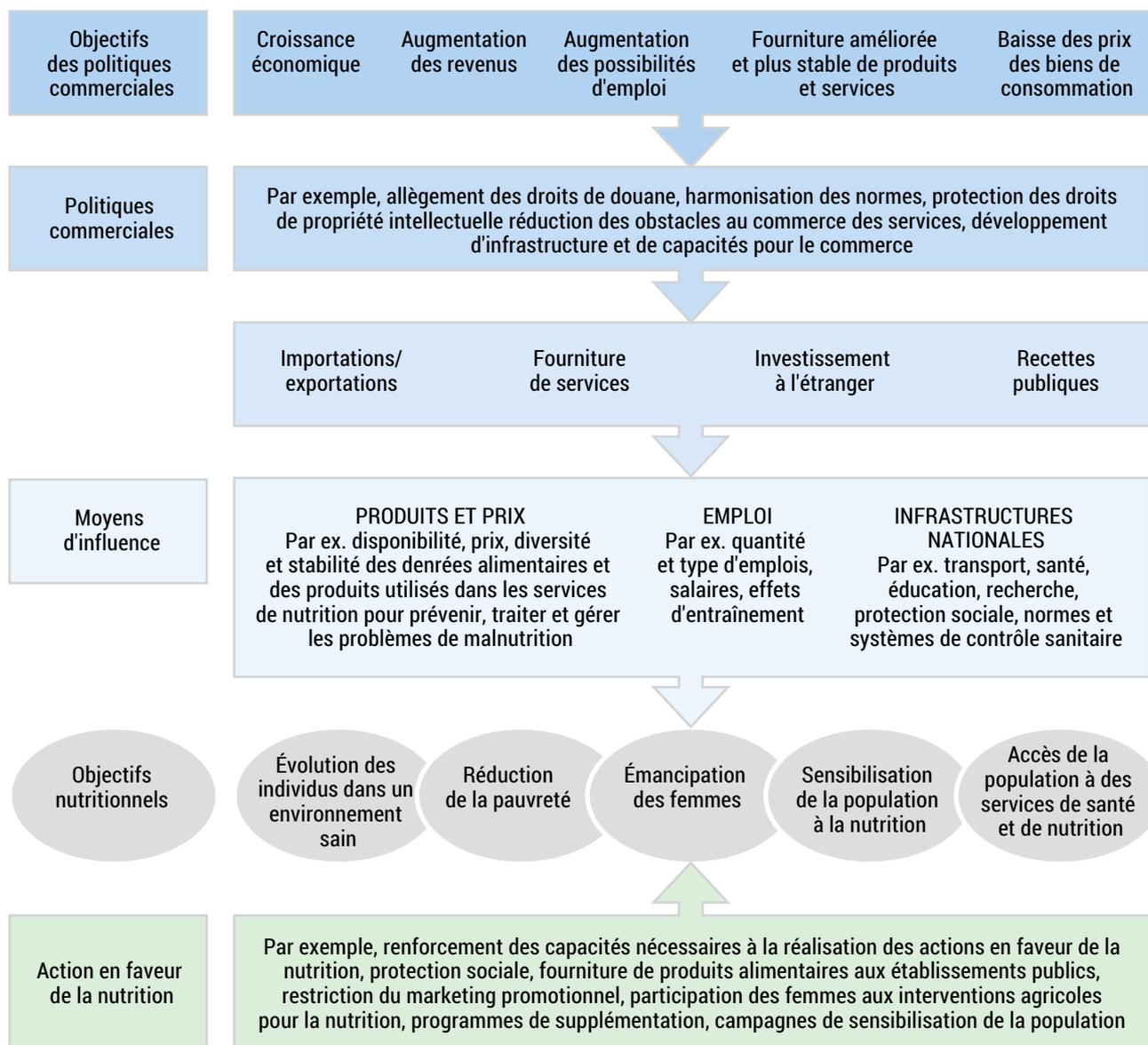
4.2. Liens entre les objectifs des politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition

La figure 1 propose des moyens de rendre les politiques commerciales et les objectifs nutritionnels plus cohérents. Au sommet se situent plusieurs des principaux objectifs des politiques de libéralisation des échanges. Certaines politiques commerciales (voir l'encadré 2) visent la réalisation de ces objectifs en influençant les importations et les exportations, l'investissement à l'étranger, la fourniture de services et les recettes publiques. Ceci a, à son tour, un impact sur la disponibilité des produits et leur prix, l'emploi et l'infrastructure nationale.



La figure 1 révèle que la poursuite des principaux objectifs des politiques de libéralisation des échanges par l'intermédiaire de ces mécanismes peut être compatible avec les objectifs des actions en faveur de la nutrition en contribuant à rendre les environnements plus sains pour les individus, à réduire la pauvreté, à favoriser l'émancipation des femmes et à améliorer l'accès à l'éducation, aux soins de santé, au traitement de la malnutrition et à des programmes fournissant des services de nutrition (tableau 1). Ainsi, l'augmentation des revenus et la création de possibilités d'emploi peuvent réduire la pauvreté; la baisse des prix des produits alimentaires peut rendre ces derniers plus accessibles aux individus; et l'utilisation des ressources provenant de la croissance économique accélérée pour financer les soins de santé et des programmes ciblés peut améliorer l'accès aux services de santé. En théorie, ces effets pourraient avoir un impact beaucoup plus important sur les résultats nutritionnels que les actions spécifiques à la nutrition mises en œuvre par le secteur de la nutrition/santé.

Figure 1.
Moyens de mise en cohérence des politiques commerciales et des objectifs nutritionnels



Source: auteur

S'il est possible que les politiques de libéralisation des échanges et les actions en faveur de la nutrition soient cohérentes, les faits portent cependant à croire que la situation est beaucoup plus complexe: dans la pratique, les politiques de libéralisation des échanges peuvent aussi bien soutenir les actions en faveur de la nutrition que leur nuire. Le tableau 2 illustre ces deux scénarios et montre qu'une même politique commerciale peut avoir des conséquences aussi bien positives que négatives sur la nutrition. Bien que les résultats présentés dans le tableau 2 soient hypothétiques, ils concordent avec les données démontrant l'impossibilité de généraliser les résultats des politiques commerciales en matière de sécurité alimentaire (FAO, 2015). Les données indiquent par exemple que les effets de la libéralisation des

échanges sur la disponibilité et la diversité alimentaires ainsi que sur l'accès à l'alimentation varient d'un pays à l'autre: si les politiques qui visent à libéraliser les échanges ont été associées à un meilleur accès à l'alimentation dans certains pays, cela n'a pas été le cas dans d'autres (McCorriston et al., 2013; FAO, 2006). Il en va de même pour l'emploi et les revenus: la libéralisation des échanges s'est accompagnée d'une augmentation des revenus et des possibilités d'emploi au sein des groupes de population les plus pauvres de certains pays seulement (Bineau et Montalbano, 2011).

Cette impossibilité de généraliser découle en partie des différences notables des politiques commerciales mises en œuvre. Mais elle s'explique également par la différence des contextes dans lesquels les politiques commerciales sont mises en place, et notamment, comme en témoignent les données ci-après, par la diversité des: (a) formes de malnutrition et types d'aliments; (b) sous-populations; (c) systèmes alimentaires; (d) réformes commerciales connexes; (e) politiques et institutions des pays et partenaires commerciaux. En raison de ces diversités (généralement interdépendantes), une même politique commerciale peut avoir différents impacts selon l'endroit où elle est mise en œuvre.

(a) Diversité des formes de malnutrition et des aliments concernés. Comme indiqué dans la section 2, il existe différentes formes de malnutrition; or si elles dépendent de nombreuses causes communes, elles n'en sont pas moins différentes dans les détails. Certaines sont par exemple liées à un apport énergétique (calories) insuffisant, d'autres à une faible diversité alimentaire entraînant une carence en micronutriments, et d'autres encore à une consommation excessive.

Il est permis de supposer que les politiques commerciales ont différents effets selon le type de malnutrition, celui-ci étant lié à la nature des aliments concernés. Ainsi, dans les pays où l'approvisionnement est insuffisant, les politiques de libéralisation des échanges peuvent contribuer à améliorer les conditions nécessaires à l'accroissement de l'apport calorique. Les données disponibles au niveau national montrent que les politiques qui visent à libéraliser les échanges ont tendance à accroître la quantité globale des produits alimentaires commercialisés et disponibles dans les pays à déficit vivrier (Porkka et al., 2013; Brooks et Matthews et al., 2015). Par ailleurs, selon des données provenant de situations d'urgence, un commerce plus ouvert favorise l'envoi d'aliments de base dans les régions touchées (del Ninno et Dorosh, 2001). Parallèlement, d'autres données indiquent que les politiques de libéralisation des échanges et les investissements étrangers connexes peuvent accroître la disponibilité des produits associés à une mauvaise alimentation, à l'obésité et aux MNT. Ceci s'explique notamment par une hausse des importations directes de ces produits (par ex. Thow et Hawkes, 2009), une hausse des importations des ingrédients utilisés par l'industrie alimentaire (par ex. Igumbor et al., 2012), une hausse des importations des produits d'alimentation animale à moindre coût (provenant généralement des pays développés où la production est subventionnée) (par ex. Hawkes, 2010), et une hausse des investissements étrangers directs par les entreprises alimentaires (par ex. Stuckler et al., 2012; Schram et al., 2015). Les politiques commerciales sont également susceptibles d'entraîner une baisse des prix des produits alimentaires et ingrédients utilisés dans les aliments transformés associés à une alimentation moins saine (Dangour et al., 2013; Drewnowski et al., 2010; Hawkes et al., 2012). Les politiques commerciales et investissements connexes ont également conduit à une disponibilité et à une promotion accrues des substituts du lait maternel (Galtry, 2013; Smith et al., 2014).

(b) Diversité des sous-populations au sein des pays et entre les pays. Les politiques commerciales ont des impacts différents selon les sous-groupes de population. Les groupes peuvent être diversement affectés en fonction de plusieurs paramètres – leurs revenus, leur âge, leur lieu de résidence et leur activité professionnelle –, et selon les sous-catégories de ces paramètres (par exemple: les ménages ruraux possèdent-ils des terres, et si tel est le cas, quelle est la taille et la valeur de leur domaine?). Exemples de sous-groupes de population:

- **Ménages agricoles indépendants ou employés par des exploitations à orientation commerciale:** les revenus d'emploi sont susceptibles d'augmenter pour les ouvriers agricoles à orientation commerciale employés dans de grandes exploitations agricoles qui peuvent tirer parti de l'augmentation des possibilités d'exportation (OCDE, 2006), mais sont susceptibles de baisser pour les agriculteurs indépendants et les producteurs ruraux pauvres des pays à revenu faible et intermédiaire qui font face à la concurrence des produits alimentaires importés (Khor, 2006; Salamanca et al., 2009; Maertens et Swinnen, 2009). Ceci a des conséquences sur la capacité de ces sous-groupes à produire des aliments variés pour leur consommation personnelle et à générer des revenus pour acheter des aliments permettant d'accroître leur diversité alimentaire.
- **Groupes à revenu relativement faible/supérieur:** il a été démontré que les politiques réduisant les droits de douane (encadré 2) ont entraîné une hausse des importations de fruits et de légumes (Huang, 2010). Les données laissent penser que ceci a encouragé la consommation de fruits et de légumes de contre-saison par les groupes à revenu supérieur. Aucune donnée n'indique cependant que la hausse des importations a favorisé l'accès des ménages à revenu relativement faible, et les pays à faible revenu demeurent confrontés à un approvisionnement insuffisant en fruits et en légumes (Siegel et al., 2014).
- **Ménages producteurs/consommateurs:** la production d'huile de palme est un bon exemple des différences existant au sein des pays et entre les pays. Elle peut en effet être bénéfique à la nutrition des ménages producteurs en augmentant directement les revenus des petits exploitants participant à sa production et en fournissant aux communautés locales une huile riche en vitamine A. Néanmoins, le commerce et les politiques de développement connexes accroissent aussi la disponibilité globale d'une huile de palme raffinée, blanchie et désodorisée, qui est une source de graisses saturées et, si elle est en partie hydrogénée, d'acides gras trans dans les aliments transformés. Ceci a des conséquences négatives pour les ménages consommateurs qui s'efforcent de suivre la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé préconisant de remplacer les graisses saturées et les acides gras trans par des graisses insaturées (OMS, 2013).



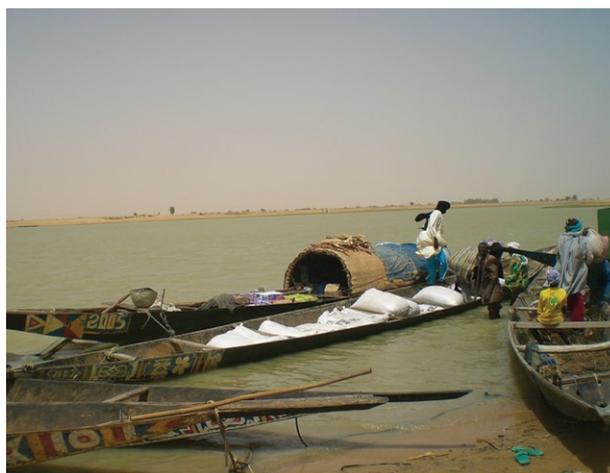
Tableau 2.
Exemple d'actions en faveur de la nutrition et moyens de parvenir aux objectifs nutritionnels

Objectifs de nutrition	Résultats possibles de la politique commerciale		
	Cohérence possible	Incohérence possible	Actions permettant d'exploiter les possibilités et de gérer les risques
<ul style="list-style-type: none"> Tous les individus consomment des aliments adaptés, nutritifs et sains 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité accrue de produits alimentaires dans les pays où l'approvisionnement est insuffisant Disponibilité accrue de fruits et de légumes et pendant les périodes de contre-saison dans les pays importateurs Diversité accrue des produits alimentaires sains disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité accrue et promotion plus importante des aliments à niveau calorique élevé et peu nutritifs Disponibilité accrue de sources végétales de graisses saturées et d'acides gras trans Remplacement des céréales nutritives utilisées pour l'alimentation complémentaire par des céréales de moins bonne qualité nutritionnelle (riz usiné pour remplacer le millet, par ex.) Accès réduit des pêcheurs indépendants aux sources essentielles de protéines et de micronutriments en raison des exportations de poissons 	<ul style="list-style-type: none"> Programmes qui améliorent l'accès économique aux fruits et légumes des groupes à faible revenu Investissement dans les infrastructures nécessaires aux marchés locaux pour les fruits et les légumes Politiques qui encouragent l'horticulture familiale/ communautaire Réduction des obstacles à la production horticole sur le plan de l'offre par l'intermédiaire de l'initiative de l'Aide pour le commerce de l'OMC ou du Cadre intégré renforcé (CIR) favorisant les partenariats commerciaux afin d'accroître l'approvisionnement en fruits et légumes dans les pays à faible revenu Politiques visant à restreindre la commercialisation d'aliments à densité énergétique élevée pour les enfants Normes nutritionnelles applicables aux aliments distribués dans les écoles et autres environnements spécifiques Étiquetage/avertissements nutritionnels Éducation nutritionnelle des consommateurs pour les inciter à privilégier les aliments sains- Garde- fous pour éviter les distorsions qui découragent la production locale et le commerce régional des cultures et produits nutritifs Investissement national en matière de biodiversité agricole dans des secteurs où les marchés ne sont que peu développés Introduction de considérations d'ordre nutritionnel au moment de soutenir l'élaboration d'Études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) dans les PMA
<ul style="list-style-type: none"> Tous les individus ont un apport adéquat en micronutriments 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité accrue à fabriquer des aliments complémentaires et des suppléments en micronutriments 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement accru des sociétés transnationales dans la commercialisation des aliments complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Politiques visant à restreindre la commercialisation inappropriée des aliments complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> Tous les individus consomment des aliments sûrs 	<ul style="list-style-type: none"> Bonnes pratiques découlant de la production d'aliments sûrs pour l'exportation ayant des répercussions positives sur la production destinée aux marchés informels locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Produits alimentaires non conformes aux normes de sécurité pour l'exportation réorientés vers les marchés informels locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités nationales pour la production d'aliments sûrs destinés aux marchés locaux Existence de procédures pour décontaminer les aliments ou orienter les aliments non conformes aux normes de sécurité pour l'exportation vers d'autres utilisations
<ul style="list-style-type: none"> Les individus sont moins pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilités d'emploi accrues pour les ouvriers agricoles à orientation commerciale employés dans de grandes exploitations qui peuvent tirer parti de l'augmentation des possibilités d'exportation 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilités d'emploi réduites pour les agriculteurs indépendants et les producteurs ruraux pauvres des pays à revenu faible et intermédiaire qui font face à la concurrence des produits alimentaires importés 	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de protection sociale Mise en œuvre de programmes agricoles visant à encourager la diversification
<ul style="list-style-type: none"> Les mères allaitent leur enfant 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des personnels de santé permettant aux mères de bénéficier d'un meilleur soutien à l'allaitement 	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement des ventes de substituts du lait maternel 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du Code de commercialisation des substituts du lait maternel de l'OMS Politiques nationales sur le congé de maternité mises en œuvre et appliquées

Source: élaboré à partir de données provenant des rapports d'Anim-Somuah et al. (2013), Asche et al. (2015), Béné et al. (2010), Estime et al. (2014), Grover (2014), Hawkes et al. (2010), Hawkes et al. (2012), Huang (2012), Igumbor et al. (2012), Lancon et Benz (2007), Remans et al. (2014), Salmon (2015), Smith et al. (2014), Thow et Hawkes (2009), UNICEF (2013), Unnevehr et Ronchi (2014).

(c) Diversité des caractéristiques des systèmes alimentaires. Il convient par exemple de déterminer si le pays est un pays importateur ou exportateur net de produits alimentaires, un grand pays producteur ou un petit État insulaire, s'il est doté ou manque d'infrastructures facilitant la distribution des aliments (ports, routes, marchés, par ex.), ou s'il est dominé par une agriculture à petite échelle ou par une agriculture à vocation commerciale. La façon dont ces caractéristiques se combinent dans un contexte donné a des conséquences importantes sur les résultats des politiques commerciales en matière de nutrition. Il a par exemple été démontré qu'une baisse des importations de produits alimentaires sains a un impact particulièrement significatif sur l'alimentation dans les petits États insulaires où la population dépend largement des importations de produits alimentaires (Thow et al., 2011; Estime et al., 2014).

(d) Diversité des réformes commerciales connexes. Une même politique commerciale peut avoir des impacts différents en fonction de l'ensemble des politiques de développement économique parallèlement auxquelles elle est mise en œuvre. La promotion des exportations de fruits et de légumes, par exemple, peut compromettre les objectifs nationaux visant à accroître la consommation de fruits et de légumes. Cependant, si elle s'accompagne d'un investissement accru dans la production locale de fruits et de légumes dans le cadre de mesures d'aide au commerce, elle peut déboucher sur une disponibilité accrue de fruits et de légumes pour les marchés aussi bien d'exportation que locaux (EDI, 2013).



(e) Diversité des politiques et institutions existantes dans chaque pays et des partenaires commerciaux. Le contexte politique dans lequel les politiques commerciales sont mises en œuvre et le poids des infrastructures et des institutions gouvernementales existantes peuvent avoir un impact important sur les résultats des politiques commerciales. Les subventions agricoles accordées depuis longtemps déjà en Amérique du Nord, en Europe et au Japon ont, par exemple, influencé les résultats de la réduction des obstacles au commerce dans les pays à revenu faible et intermédiaire en fragilisant les moyens d'existence des agriculteurs de ces pays (OCDE, 2013). Ceci souligne l'importance de la libéralisation préalable et la difficulté de clarifier le rôle attributif des seules politiques commerciales. Par exemple, si des données indiquent que les restrictions commerciales ont été un facteur important lors de la crise des prix des denrées alimentaires de 2007/2008, en particulier pour le riz (Daivron et al., 2011), d'autres facteurs macroéconomiques internationaux semblent aussi avoir joué un rôle, ce qui rend difficile l'isolation des effets des seules politiques commerciales (Clapp, 2009; Pinstrup-Anderson, 2014).

Les points de vue des individus quant au rôle des politiques commerciales en matière de nutrition, en particulier dans le cadre des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire, sont également divers (Burnett et Murphy, 2013). Ceci reflète des visions du monde encore plus différentes concernant la meilleure façon d'assurer le développement. Ainsi, la crise des prix des denrées alimentaires de 2007/2008 a donné lieu à un débat virulent sur la meilleure réponse politique à apporter sur le plan de la nutrition: certains jugeaient les restrictions à l'exportation imposées pendant la crise nuisibles à la sécurité nutritionnelle alors que d'autres estimaient que les restrictions commerciales pourraient être bénéfiques à la nutrition en favorisant la souveraineté alimentaire (Banque mondiale, 2008; Gillson et Fouad, 2015; La Via Campesina, 2008).

4.3. Marge de manœuvre à l'égard des actions en faveur de la nutrition dans les politiques commerciales

Au regard de la cohérence des politiques, il est également important de déterminer si les accords commerciaux laissent une "marge de manœuvre" suffisante pour mettre au point et réaliser les actions en faveur de la nutrition afin de créer des conditions favorables pour la nutrition (voir le tableau 1 et la section 2.5). Au début des années 2000, l'expression "marge de manœuvre" a commencé à être utilisée par les organismes internationaux et dans les textes internationaux pour décrire "la marge d'action dont les pays jouissent en matière de politique économique intérieure, en particulier dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement industriel", qui "dépend souvent des disciplines et des engagements internationaux et de facteurs liés aux marchés mondiaux" (Page, 2007). Le contexte se caractérisait par la multiplication d'accords internationaux proposés ou appliqués concernant divers sujets tels que l'environnement, l'investissement et le commerce. Le GATT (1994) et la mise en place de l'OMC (section 3.2) ont clairement démontré, comme indiqué par Page (2007: 1), que les gouvernements avaient fait "le choix de fixer davantage de limites, car il était trop aisé pour un pays de prendre des mesures commerciales contre d'autres pays". Il était toutefois à craindre que la marge d'action dont disposaient les gouvernements pour élaborer des politiques visant la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux (en matière de santé et de protection des ressources naturelles, par ex.) soit limitée par ces accords internationaux.



D'après Fidler (2006, cité dans Baker et al., 2014), les accords commerciaux sont susceptibles d'empiéter sur la marge de manœuvre politique à trois égards:

- **Restriction substantielle:** cela est le cas lorsque les moyens d'action dont disposent les gouvernements sont directement limités par des accords commerciaux.
- **Contraintes procédurales:** ce type d'empiètement renvoie à une situation dans laquelle la menace potentielle de sanctions commerciales ou de procédures judiciaires coûteuses dissuade les institutions gouvernementales d'amorcer des processus d'élaboration des politiques.
- **Contraintes structurelles:** elles s'exercent lorsque la politique commerciale précipite le passage de la fourniture de biens et de services du secteur public au secteur privé de manière à renforcer le pouvoir économique et réglementaire des acteurs du secteur privé.

Il est difficile pour les acteurs de la nutrition de comprendre parfaitement les conséquences des accords commerciaux sur la marge de manœuvre nécessaire aux actions en faveur de la nutrition. De nombreuses inquiétudes ont été exprimées concernant la marge de manœuvre disponible dans les accords internationaux sur le plan de la nutrition, mais dans l'ensemble, le débat est difficile à guider. Compte tenu de la complexité et de la nature nuancée du droit du commerce international et de l'investissement, il est naturel que les non-spécialistes l'interprètent mal. Si, d'une façon générale, les accords commerciaux semblent donner aux États une importante autonomie réglementaire et ne pas restreindre la marge de manœuvre "substantielle", des incertitudes de taille subsistent parfois. La question de savoir si la marge de manœuvre existante est suffisante et appropriée suscite des controverses et certains soutiennent que "les mesures de la marge de manœuvre ne permettent pas d'établir une distinction entre la marge disponible et la marge véritablement utile ou adaptée à un pays donné" (FAO, 2015). Outre l'incertitude, l'insuffisance des capacités juridiques techniques et la possibilité de recours juridictionnels (coûteux) dans les instances internationales peuvent introduire des contraintes procédurales et un "gel réglementaire"; or l'incertitude juridique et/ou la possibilité de recours juridictionnel dissuadent les gouvernements d'agir (Jewell et al., 2013; Baker et al., 2014).

L'encadré 4 fournit un aperçu de la marge de manœuvre disponible dans les accords de l'OMC. L'analyse semble indiquer que les dispositions des accords de l'OMC (encadré 3) n'imposent pas de restrictions substantielles à la marge de manœuvre politique en matière de nutrition (Fidler, 2010; von Tigerstrom, 2013; OMC, 2014b). Plusieurs cas de contraintes procédurales ont cependant été signalés, des groupes d'intérêt s'opposant à des actions en faveur de la nutrition pour des motifs commerciaux de manière à dissuader les institutions gouvernementales de poursuivre les processus d'élaboration de politiques en faveur de la nutrition. Il se peut que ces groupes d'intérêt donnent délibérément l'impression que la marge de manœuvre disponible dans les accords commerciaux est nettement plus étroite qu'elle ne l'est dans la pratique. Par exemple, dans le cadre des efforts déployés au Viet Nam en vue de l'application de mesures renforcées pour promouvoir l'allaitement, l'UNICEF a signalé dans une étude de cas que "certains membres de l'Assemblée nationale et d'autres parties prenantes ont hésité à étendre l'interdiction de promouvoir l'allaitement artificiel lorsque des groupes d'intérêt ont suggéré qu'elle était susceptible d'enfreindre les lois du commerce international" (UNICEF, 2013), alors que rien ne portait à croire que les mesures en question n'étaient pas conformes à la politique commerciale.

Encadré 4.

Marge de manœuvre laissée aux actions en faveur de la nutrition dans les accords de l'OMC

- (i) La santé est considérée comme un objectif légitime dans les accords de l'OMC, qui stipulent que les mesures visant à protéger la santé humaine sont un "objectif de politique légitime", même si elles ont pour effet de limiter le commerce (McGrady, 2011).
- (ii) Les règles de l'OMC indiquent que les politiques destinées à protéger la santé humaine doivent appliquer le principe du traitement national (voir la section 3.2) et ne pas soumettre les importations à un traitement moins favorable que celui accordé aux produits d'origine nationale similaires. Ceci est cohérent avec la perspective nutritionnelle. En 2013 par exemple, un projet de loi soumis au Sénat français qui visait à augmenter de 30% les droits de douane applicables aux importations d'huile de palme en tant que mesure sanitaire a été rejeté, notamment parce qu'il était illogique de ne pas l'appliquer également à d'autres sources de graisses saturées, telles que le beurre (Scott-Thomas, 2012).
- (iii) L'Accord sur l'agriculture de l'OMC donne la possibilité aux pays en développement de soutenir les producteurs nationaux, notamment par l'intermédiaire d'interventions agricoles contribuant aux objectifs nutritionnels (Atkins, 2010; Matthews, 2015). Même si les limites restreignant l'utilisation des soutiens des prix du marché pour renforcer la sécurité alimentaire nationale peuvent constituer une contrainte substantielle (Matthews, 2015), dans le cadre des niveaux de soutien dits de minimis, les pays en développement peuvent exempter le soutien interne accordé à la production de produits agricoles spécifiques à hauteur de 10% de la valeur annuelle de la production de ces produits agricoles et à hauteur de 10% de la valeur brute de la production agricole quelle que soit l'année. Les pays en développement ont cependant été confrontés à des ressources et capacités insuffisantes pour mettre en œuvre ces mesures.
- (iv) Les listes tarifaires permettent une certaine souplesse dans la limite du "droit consolidé" ou du meilleur taux convenu dans l'Article II du GATT. Certains pays insulaires du Pacifique, par exemple, augmentent (et baissent) les droits de douane afin de favoriser un approvisionnement en produits alimentaires sains (WCRF International, 2015).
- (v) Les Accords de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires (encadré 3) stipulent que les politiques qui représentent des obstacles techniques au commerce au motif d'atteindre un objectif sanitaire ou tout autre objectif axé sur le bien-être peuvent être contestées si d'autres mesures sont à même d'apporter une contribution équivalente à cet objectif sans être autant restrictives et en étant raisonnablement disponibles. Les pays qui adhèrent à ce principe sont encouragés à adopter, selon les cas, les normes internationales applicables en tant qu'approche "la moins restrictive pour le commerce". L'analyse montre que la plupart de ces réglementations sont compatibles avec les obligations de l'OMC (Fidler, 2010). Une zone d'incertitude entoure les étiquettes de mise en garde nutritionnelle. Entre 2006 et 2014, les réglementations proposées par quatre pays concernant les étiquettes de "mise en garde" nutritionnelle pour décourager les pratiques alimentaires malsaines ont suscité des interrogations ("préoccupations commerciales spécifiques") au sein du Comité OTC de l'OMC. Ces interrogations concernaient différents facteurs, et notamment les effets imprévus de la mesure, l'efficacité des efforts visant la réalisation de l'objectif de politique fixé et la possibilité d'atteindre les objectifs par l'intermédiaire de mesures moins restrictives pour le commerce.

Comme décrit dans la section 2.2, la récente évolution de la politique commerciale s'est traduite par la multiplication d'accords commerciaux régionaux débordant le cadre des accords de l'OMC pour inclure un plus grand nombre de mesures, et notamment des dispositions élargies en matière d'investissement, des dispositions obligatoires concernant la passation de marchés et une plus grande latitude pour les sociétés privées dans les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États. Les chercheurs et défenseurs de la cause de la santé ont déclaré craindre que les accords commerciaux régionaux empiètent sur la marge de manœuvre nécessaire aux gouvernements pour mener des actions en faveur de la nutrition (Baker 2014, 2015; Gleeson et Friel, 2014; EHN, 2015; Wemos, 2015; Friel et al., 2013; Hansen-Kuhn, 2013; Thow et McGrady, 2014; Thow et al., 2015).

Ces inquiétudes reposent en partie sur des poursuites judiciaires passées et actuelles intentées par des multinationales contre la réglementation du tabac et des produits pharmaceutiques en vertu des droits de protection contenus dans les accords commerciaux (Blouin, 2010; Gleeson et Friel, 2013).

Deux méga-accords commerciaux ont particulièrement attiré l'attention en termes de potentiel empiètement sur la marge de manœuvre politique. Il s'agit du Partenariat transpacifique (TPP) entre les pays d'Amérique du Nord, d'Asie et du Pacifique, qui a été signé en octobre 2015, et du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), en cours de négociation entre l'UE et les États-Unis (EHN, 2015; Wemos, 2015; Friel et al., 2013; Hansen-Kuhn, 2013; Thow et McGrady, 2014; Thow et al., 2015). L'encadré 5 présente les préoccupations relatives aux mesures sur les investissements et la passation de marchés publics contenues dans ces accords.



Encadré 5.

Mesures sur les investissements et la passation de marchés publics contenues dans le Partenariat transpacifique (TPP) et le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)

• Mesures concernant les investissements

Contrairement à l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC) de l'OMC (encadré 3), cette nouvelle génération d'accords inclut souvent des dispositions fermes visant la protection des investisseurs à travers des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS). Relevant auparavant de la seule compétence des traités d'investissement, les mécanismes ISDS donnent le droit aux investisseurs d'engager directement des poursuites contre les États. Ceci va à l'encontre des instances de l'OMC, dans le cadre desquelles seuls les États peuvent engager des poursuites contre d'autres États. Les mesures de santé publique proposées en matière de nutrition pour réduire les ventes de produits à forte teneur en graisses, en sel et en sucre pourraient donc être considérées comme susceptibles d'affaiblir la valeur des investissements (Thow et McGrady, 2014). Les investisseurs peuvent par exemple prétendre que les restrictions relatives à la publicité ou à la teneur en graisses, en sucre et en sel autorisée dans les aliments constituent une expropriation indirecte, car elles réduisent la valeur d'un investissement. Ceci est le cas même lorsque les politiques sont non discriminatoires (dans le sens où elles s'appliquent indifféremment aux aspects nationaux et étrangers de l'approvisionnement alimentaire). Même si les actions sont techniquement autorisées, il est à craindre que les mécanismes ISDS du TPP et du TTIP impliquent des contraintes procédurales, les gouvernements pouvant refuser de mener des actions en faveur de la nutrition par crainte d'une procédure judiciaire coûteuse, et des contraintes structurelles, dans le cadre desquelles le transfert de pouvoir aux sociétés privées renforce leurs moyens de pression contre les actions en faveur de la nutrition et autres actions susceptibles de menacer leurs intérêts financiers.

• Mesures concernant la passation de marchés publics

L'Accord plurilatéral de l'OMC sur les marchés publics est optionnel et peu de pays en développement y ont souscrit. Des efforts sont cependant déployés pour rendre obligatoires les restrictions relatives aux marchés publics, notamment dans le chapitre sur les marchés publics du TPP (Friel et al., 2013). S'il venait à être adopté, cela signifierait, selon les exceptions ou les limitations contenues dans le chapitre, que les appels d'offres gouvernementaux devraient être ouverts aux propositions de sociétés implantées dans tout pays ayant souscrit au TPP, ce qui aurait pour conséquence l'assouplissement des conditions établies par les gouvernements concernant leurs processus d'appel d'offres. Ces dernières pourraient inclure l'origine géographique et/ou la qualité nutritionnelle des produits alimentaires achetés par les gouvernements pour les établissements publics tels que les écoles et les hôpitaux (Friel et al., 2003). Cela risque de compromettre les programmes de restauration dans les écoles publiques et les autres programmes qui favorisent la consommation d'aliments locaux issus d'une production durable ou qui exigent qu'un pourcentage déterminé d'aliments provienne de petites exploitations agricoles locales (Hansen-Kuhn, 2013). Néanmoins, la signature d'un accord commercial entre les États-Unis et la Corée du Sud révèle qu'il est possible de négocier des exceptions dans le cadre de ces programmes et politiques (Thow et al., 2015).

5

Comment renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition? Outils et processus

5.1. Outils permettant d'analyser la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition

Il est évident que l'appréciation du degré de cohérence entre les objectifs et les résultats des politiques commerciales et des actions en faveur de la nutrition est une tâche difficile. La situation est complexe: l'influence de la politique commerciale sur la nutrition étant indissociable du contexte, elle n'est pas généralisable; elle diffère selon les aliments, les formes de malnutrition et les groupes de population et est influencée par les réformes commerciales qui l'accompagnent et les politiques et institutions déjà existantes.

Ces difficultés ne sont pas propres aux politiques commerciales et nutritionnelles. L'OCDE a commencé à élaborer des méthodologies permettant d'analyser plus largement la cohérence des politiques de développement durable afin de résoudre certains problèmes. D'après ces méthodologies, il convient d'émettre une théorie expliquant quels pourraient être les effets des politiques dans le contexte propre à leur application par l'intermédiaire d'une « chaîne de résultats » (OCDE, 2010). Dans la plupart des autres méthodologies d'analyse de la cohérence des politiques, cette phase initiale conceptuelle est considérée comme une première étape à partir de laquelle il est possible de réaliser une analyse plus détaillée (Duraiappah et Bhardwaj, 2007; Nillson et al., 2013). Il existe également des outils permettant d'utiliser ces évaluations de l'impact sur la santé, des cartographies multicritères, des arbres de problèmes/solutions et des analyses de la chaîne de valeur.



Des outils analytiques standards sont nécessaires pour permettre aux pays de mieux analyser la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition de manière à tenir également compte de la nature internationale des politiques commerciales. Si l'analyse de la cohérence entre le commerce et la nutrition est importante dans le cadre des accords commerciaux internationaux et régionaux, elle l'est davantage encore au niveau national auquel sont élaborées et menées les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition – et où sont endurées les différentes formes de malnutrition.

À l'échelle nationale, l'accent doit être mis sur les problèmes nutritionnels auxquels est confronté le pays et sur les objectifs nationaux de nutrition fixés dans les plans existants. Pour que les efforts restent concentrés sur les objectifs et les résultats nutritionnels, l'outil doit fonctionner à l'envers et commencer par déterminer quel sera l'impact de la politique commerciale sur l'atteinte des objectifs nutritionnels tout au long de la chaîne des résultats potentiels (tableau 1). Il s'agit par exemple d'axer l'analyse sur l'allaitement inapproprié chez les femmes exerçant une activité professionnelle, l'apport en iode inadéquat dans certains groupes ou la consommation excessive d'acides gras trans dans d'autres groupes. L'outil doit permettre de remonter à la source de ces problèmes pour déterminer si la politique commerciale contribue à les minimiser ou à les aggraver; si l'impact de la politique commerciale est dans certains cas inexistant, il peut être considérable dans d'autres. Outre l'identification des possibilités de mise en cohérence et/ou des incohérences, l'outil permet de définir les politiques complémentaires nécessaires au renforcement des synergies et à la gestion des risques que représentent les politiques commerciales pour les actions en faveur de la nutrition.

Il reste à déterminer qui réaliserait cette analyse, comment et à l'aide de quelles informations. La difficulté n'est pas seulement d'ordre méthodologique; il convient de disposer des compétences nécessaires à la réalisation de ce type d'analyse (section 5.3) et d'une direction pour concrétiser les résultats dans le cadre du processus d'élaboration des politiques commerciales et nutritionnelles (section 5.4).



5.2. Politiques complémentaires pour maximiser les éventuelles synergies et minimiser les éventuels risques

Des politiques complémentaires sont nécessaires pour renforcer les synergies et gérer les risques que représentent les politiques commerciales pour les actions en faveur de la nutrition. Renforcer les synergies suppose de transférer les effets bénéfiques des politiques commerciales aux populations qui en ont le plus besoin; gérer les risques suppose de mettre en œuvre des politiques qui protègent les consommateurs des risques, fournissent une protection sociale et, le cas échéant, mettent à profit la souplesse des accords commerciaux pour soutenir les groupes pénalisés par le commerce.

Le tableau 2 donne des exemples de politiques complémentaires. Il révèle que les pays ont le choix entre de nombreuses possibilités. Dans le cas des fruits et légumes, la subvention de bons peut accroître la diversité des fruits et légumes disponibles et les rendre accessibles aux consommateurs à faible revenu. Les investissements existants dans les produits horticoles d'exportation pourraient être exploités au profit des marchés nationaux à travers le renforcement des infrastructures de la chaîne du froid pour inciter les producteurs à vendre leurs fruits et légumes au niveau local ainsi que pour l'exportation. Dans les cas où la politique commerciale nuit à la production locale de produits agricoles nutritifs pour les populations locales, les instruments de politique pourraient servir à encourager la production familiale et communautaire de fruits et légumes.

Ce processus de définition et de mise en œuvre d'actions complémentaires nécessite des capacités adéquates en matière de coordination intersectorielle et une gestion efficace des processus d'élaboration des politiques.

5.3. Renforcement des capacités en matière de coordination intersectorielle

La réalisation des actions susmentionnées – élaborer et appliquer des outils analytiques et des politiques complémentaires – nécessite un renforcement des capacités gouvernementales en vue d'une coordination intersectorielle plus efficace. Il est essentiel que les responsables du commerce, de l'agriculture et de la nutrition/santé de chaque pays disposent d'une capacité de négociation suffisante au sein du gouvernement pour mettre en œuvre ces politiques, les défendre au besoin contre les contestations illégitimes, négocier des conditions légitimes pour préserver/élargir la marge de manœuvre laissée à l'action en faveur de la nutrition dans les accords commerciaux, prendre en compte, ce faisant, les situations propres à chaque pays/groupe de pays, et produire et réunir des données afin de favoriser ce qui précède.

Les gouvernements reconnaissent la nécessité de renforcer les capacités. Lors d'un atelier sur la politique commerciale et les MNT, qui s'est tenu dans la région Pacifique en 2013 et qui a notamment réuni les représentants gouvernementaux de plusieurs îles, deux besoins parmi les plus pressants pour renforcer la cohérence des politiques ont été déterminés (WPRO/SPC/CPOND/PNUD, 2013):

- "renforcer les capacités nationales et les mécanismes de régulation (le cas échéant) pour permettre, entre autres, la réalisation d'évaluations de l'impact, l'introduction de politiques et la participation aux négociations commerciales internationales" et
- "que les organismes et partenaires de développement internationaux et régionaux continuent à soutenir les pays, notamment à travers la fourniture d'une assistance technique pour soutenir la cohérence des politiques entre le

secteur du commerce et le secteur de la santé aux niveaux national et régional et, plus particulièrement, pour éclairer les prises de décision et favoriser les négociations commerciales.”.

Cependant, d'après un rapport sur la cohérence des politiques de l'UE au service du développement, “le cadre international actuel manque de mécanismes fondamentaux de prévention, de détection et de correction des incohérences des politiques” (Concord, 2013). Les besoins en matière de capacité sont importants. Comme souligné dans le rapport de Walls et al. (2015: 1) concernant l'introduction de considérations sur la santé dans les négociations commerciales: “le développement des capacités nécessaires est, à tous les stades, coûteux, exigeant sur le plan des compétences et demande d'importantes infrastructures que les États plus petits et plus pauvres, notamment, ont des difficultés à trouver. Il s'agit par ailleurs d'une tâche généralement sous-estimée.”. Dans son analyse de la cohérence des politiques en matière de commerce et de santé en Asie, Baker et al. (2015) a démontré que l'insuffisance des capacités de coopération entre les organismes multilatéraux et entre les ministères constituait un obstacle majeur. Un cas relativement rare de cohérence réussie entre les politiques commerciales et de santé – en Thaïlande – a confirmé que le renforcement des capacités était un élément essentiel du processus (Thaiprayoon et Smith, 2014).

Plusieurs mécanismes permettent de renforcer les capacités. Ces mécanismes incluent un soutien politique et financier en faveur des programmes commerciaux et de nutrition/santé dans les institutions multilatérales, régionales et nationales concernées, une assistance technique pour les pays en développement, des programmes de formation juridique, ainsi que l'élaboration de directives et de systèmes de surveillance du commerce et de la nutrition. Il a également été démontré que la production et la communication d'informations étaient indispensables au renforcement des capacités (Blouin, 2007; OCDE, 2013). Comme le souligne l'OCDE (2013: 40), “il est essentiel de disposer d'éléments probants plus robustes sur les coûts d'un déficit de cohérence et les avantages de la cohérence, afin d'éclairer le processus d'élaboration des politiques et convaincre les décideurs d'agir.”. Ceci est particulièrement important au regard de la propension des groupes d'intérêt à utiliser le manque de données comme argument contre les actions en faveur de la nutrition qu'ils jugent défavorables (Jewell et al., 2013). De précédentes affaires judiciaires concernant le tabac montrent qu'une grande attention est accordée aux données appuyant les mesures de santé publique en cas de différends commerciaux (von Tigerstrom, 2013).

5.4. Amélioration de la gestion des processus d'élaboration des politiques

Renforcer les capacités suppose, à son tour, d'améliorer la gestion. Les spécialistes de la nutrition et de la santé ont notamment relevé deux besoins en matière de gestion. En premier lieu, des mécanismes de gestion sont nécessaires pour promouvoir le dialogue et la coordination entre les décideurs des secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'économie et de la nutrition aux niveaux national, régional et international (par ex. Walls et Smith, 2015). Ces mécanismes sont indispensables pour faire avancer le principal aspect de la cohérence des politiques: la définition de priorités et d'objectifs communs aux différents secteurs (OCDE, 2014). Si dans la pratique les objectifs de différents secteurs sont liés les uns aux autres, ceci est rarement le cas des processus de définition des objectifs. Au contraire, l'élaboration des politiques au niveau national est généralement attachée à des processus sectoriels qui fixent des priorités et des objectifs sectoriels globaux. Chaque secteur détermine donc ses objectifs et ses priorités sans tenir compte de leurs conséquences sur les autres secteurs. Ceci n'est pas seulement le cas du secteur de la nutrition; il s'agit d'un problème général qui existe à la jonction des processus relatifs au commerce, à la croissance économique et au développement durable.

Un moyen de surmonter ce problème sectoriel consiste à promouvoir le dialogue politique entre les secteurs partageant des priorités et objectifs communs. Des mécanismes intergouvernementaux adaptés existent déjà dans la plupart des cas – et notamment des mécanismes de coordination entre le commerce et l’agriculture. Ils pourraient être utilisés pour mobiliser les acteurs de la santé et de la nutrition, encourager le dialogue et faciliter la compréhension des questions relatives à la nutrition. Ces mécanismes pourraient également servir à renforcer les capacités commerciales des acteurs de la santé afin qu’ils puissent mieux évaluer et comprendre les éventuels impacts des politiques commerciales sur la nutrition.



En deuxième lieu, il est essentiel de mettre en place un processus permettant aux responsables de la nutrition et de la santé de participer: (i) à l’élaboration de stratégies commerciales nationales, et (ii) à des comités de négociations commerciales dans les négociations commerciales internationales. La participation officielle d’un nutritionniste éminent au comité d’accession des Samoa à l’OMC illustre ce second point (Thow et al., 2014). Dans cet exemple, la participation du secteur de la nutrition a permis l’élaboration d’une stratégie continue visant à atténuer les impacts négatifs des importations de viandes grasses et la conservation d’une marge de manœuvre politique suffisante pour la mise en place d’une approche alternative en matière de politique sanitaire, à savoir l’application d’une taxe de vente élevée (OMC, 2011).

L’analyse de Blouin (2007) laisse entrevoir que ces types de mécanismes sont certes importants pour les discussions officielles, mais aussi pour promouvoir la compréhension mutuelle entre les acteurs du commerce et ceux de la nutrition/santé. Les décideurs des secteurs du commerce et de la nutrition provenant de milieux épistémiques différents, ils ne partagent sans doute pas la même vision quant aux causes et aux effets. Les acteurs de la nutrition et de la santé, par exemple, ne voient vraisemblablement dans le commerce qu’une menace pour la santé publique et n’accordent que peu d’importance aux objectifs commerciaux. Les acteurs du commerce, en revanche, s’intéressent surtout aux objectifs économiques et estiment probablement que ces derniers profitent forcément à la nutrition et à la santé (Smith et al., 2009; Baker et al., 2015). L’expérience positive de renforcement des capacités en vue d’améliorer la cohérence entre la politique commerciale et la santé en Thaïlande a révélé que les processus permettant de développer ce type de conception étaient essentiels et pouvaient être suivis non seulement à l’aide de mécanismes de gestion formels, mais aussi grâce à l’établissement de relations informelles (Thaiprayoon et Smith, 2014).

La nécessité d’améliorer et de renforcer la gestion ne constitue pas une nouveauté. En 2006, l’Assemblée mondiale de la Santé a adopté une résolution sur le commerce et la santé qui préconise une coopération avec les décideurs du secteur du commerce pour « tirer parti des possibilités et relever les défis que le commerce et les accords commerciaux peuvent présenter pour la santé » (OMC, 2006). Les ODD soulignent la nécessité d’une action pour améliorer la gestion et assurer ainsi la cohérence des politiques. Les efforts déployés pour améliorer la gestion du commerce et de l’agriculture/la sécurité alimentaire fournit de possibles points d’entrée pour résoudre les problèmes de cohérence des politiques par rapport aux actions en faveur de la nutrition (Canigiani et Bingi, 2013). D’autres exemples d’adoption de ce type de processus de gestion sont nécessaires pour déterminer la meilleure façon de renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition. Il sera indispensable d’encourager les collaborations à cet égard au sein de la société civile et entre les chercheurs, ainsi que toute autre collaboration étatique ou non étatique, pour produire de nouvelles données et soutenir les actions sur le plan social et politique (Smith et al., 2009).

6 Conclusions et actions recommandées

En 2014, la Déclaration de Rome adoptée par la deuxième Conférence internationale sur la nutrition appelait à reconnaître “que les politiques commerciales doivent tendre vers le renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous”. Quelles mesures doivent prendre les décideurs des secteurs de la nutrition et du commerce pour améliorer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition? Quelles actions doivent mener les gouvernements, les organismes et processus internationaux, la société civile et les chercheurs pour améliorer la situation? L'analyse proposée dans le présent document de consultation identifie quatre besoins fondamentaux pour permettre et motiver la mise en cohérence des politiques commerciales et des actions en faveur de la nutrition:

1. **Une meilleure analyse de la cohérence entre les politiques commerciales et les actions** en faveur de la nutrition pour permettre une conception commune des possibilités et des risques que supposent les politiques commerciales pour les actions en faveur de la nutrition (et inversement) et pour définir des politiques complémentaires visant à maximiser les synergies et à gérer les risques. Ceci est nécessaire pour les accords commerciaux internationaux et régionaux, mais surtout au niveau national auquel les politiques commerciales sont mises en œuvre et où est endurée la malnutrition.
2. **Adoption de politiques complémentaires** dans le cadre de l'ensemble des réformes commerciales afin que les bénéfices des politiques commerciales soient transférés aux individus qui en ont le plus besoin et pour atténuer les risques.
3. **Renforcement des capacités institutionnelles.**
4. **Amélioration des mécanismes de gestion** associée à un renforcement des capacités pour une coordination et une coopération accrues en vue de la mise en cohérence des politiques relatives au commerce et à la nutrition.

Il est également essentiel que les gouvernements érigent la nutrition en priorité nationale de développement et en défi commun à différents secteurs, comme cela est le cas dans les ODD. Sans cette étape, il sera difficile d'assurer une meilleure mise en cohérence des politiques commerciales et autres politiques de développement économique avec la nutrition.



L'identification de ces besoins a conduit à la formulation de huit recommandations spécifiques:

1

Recommandation 1. Les ministères du Commerce et/ou de la Santé doivent désigner un coordinateur chargé de participer aux instances internationales et nationales de négociations sur les politiques commerciales, et tirer parti des structures de gestion transversale existantes liées aux processus de planification de l'agriculture et du commerce pour intégrer les questions relatives à la nutrition dans le processus d'élaboration des politiques commerciales nationales.

2

Recommandation 2. Les organismes publics chargés de la nutrition/ministères de la Santé doivent mettre en place un processus pour évaluer la cohérence entre leurs politiques commerciales nationales et leurs actions en faveur de la nutrition. L'accent doit porter sur la définition de priorités nationales axées sur les résultats nutritionnels de certains groupes et/ou sur des problèmes nutritionnels précis. Le processus doit permettre d'identifier les politiques complémentaires et/ou actions multilatérales nécessaires pour tirer parti des possibilités et gérer les risques.

3

Recommandation 3. L'OCDE et la Banque mondiale doivent continuer à réunir des données et à définir des méthodologies et des indicateurs pour faciliter la compréhension de l'impact des politiques commerciales, notamment sur les résultats nutritionnels.

4

Recommandation 4. Les donateurs et bailleurs de fonds internationaux doivent favoriser le renforcement des capacités dans le cadre des actions en faveur de la nutrition et de la mise en cohérence des politiques commerciales et des actions en faveur de la nutrition.

5

Recommandation 5. Le secrétariat de l'OMC doit, dans les limites de son mandat, apporter une assistance technique pour permettre aux responsables du commerce, de la nutrition et de la santé au niveau national de mieux apprécier la marge de manœuvre laissée aux actions en faveur de la nutrition dans les accords multilatéraux.

6

Recommandation 6. Les États membres de l'OMS et de la FAO doivent demander à l'OMS et à la Commission du Codex Alimentarius de l'OMS et de la FAO de déterminer les domaines qui pourraient bénéficier d'une meilleure harmonisation pour réduire les obstacles au commerce et soutenir la politique nutritionnelle, et d'élaborer des normes permettant des actions multilatérales.

7

Recommandation 7. La société civile doit participer au processus de détermination des domaines de cohérence/d'incohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition en portant à la connaissance des responsables du commerce et de la nutrition les expériences vécues dans certaines communautés. Elle doit également mesurer et suivre les progrès accomplis par les responsables dans la mise en cohérence des politiques.

8

Recommandation 8. Les chercheurs doivent élaborer un outil analytique clair et utilisable pour permettre aux responsables d'évaluer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition. Les chercheurs doivent également examiner comment utiliser autrement les sources de données existantes pour évaluer la cohérence en matière de résultats entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition.

Références

Anim-Somuah, H., Henson, S., Humphrey, J., and Robinson, E. (2013) Policy Guidelines: Enhancing Markets for Nutrient-Dense Foods in Ghana, IDS Evidence Report, Institute of Development Studies: Brighton, UK.

Asche, F., Bellemare, M. F., Roheim, C., Smith, M. D., & Tveteras, S. (2015). Fair Enough? Food Security and the International Trade of Seafood. *World Development*, 67, 151-160.

Baker, P., Kay, A., & Walls, H. (2014). Trade and investment liberalization and Asia's noncommunicable disease epidemic: a synthesis of data and existing literature. *Glob Health*, 10(1), 66.

Baker, P., Kay, A., & Walls, H. (2015). Strengthening Trade and Health Governance Capacities to Address Non-Communicable Diseases in Asia: Challenges and Ways Forward. *Asia & the Pacific Policy Studies*, 2(2), 310-323.

Béné C, Lawton R, Allison E. "Trade matters in the fight against poverty": narratives, perceptions and (lack of) evidence in the case of fish trade in Africa. *World Development* 2010 38(7):933-954.

Bineau Y, Montalbano P. Selected Developmental Aspects Of International Trade And Trade Policies. A literature review. European Commission: 2011.

Bhutta, Z. A., Das J.K., Rizvi, A., Gaffey, M.F., Walker, N., Horton, S., Webb, P., Lartey, A., Black, R.E., The Lancet Nutrition Interventions Review Group, and the Maternal and Child Nutrition Study Group (2013) 'Evidence-based Interventions For Improvement Of Maternal And Child Nutrition: What Can Be Done And At What Cost?', *The Lancet*, June 6.

Black, R.E., C.G. Victora, S.P. Walker, Z.A. Bhutta, P. Christian, M. de Onis, M. Ezzati, S. Grantham-McGregor, J. Katz, R. Martorell, and R. Uauy (2013), 'Maternal and Child Undernutrition and Overweight in Low-Income and Middle-Income Countries', *The Lancet*, Vol. 382, No. 9890, pp. 427-51.

Blouin, C. (2007). Trade policy and health: from conflicting interests to policy coherence. *Bulletin of the World Health Organization*, 85(3), 169-173.

Blouin C, Hawkes C, Henson S, Drager N, Dubé L. Trade, health and dietary change. In Hawkes C, Blouin C, Henson S, Drager N, Dubé L (editors). *Trade, Food, Diet and Health: Perspectives and Policy Options*. Oxford: Wiley Blackwell, 2010.

Brooks, J. and A. Matthews (2015), "Trade Dimensions of Food Security", OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, No. 77, OECD Publishing. <http://dx.doi.org/10.1787/5js65xn790nv-en>

Burnett, K., & Murphy, S. (2014). What place for international trade in food sovereignty? *Journal of Peasant Studies*, 41(6), 1065-1084.

Canigiani and S. Bingi. 2013. Connecting food value chains in Africa. GREAT Insights, 2(5). July-August 2013. Maastricht, Netherlands, European Centre for Development Policy Management".

Clapp, J. (2009). Food Price Volatility and Vulnerability in the Global South: considering the global economic context. *Third World Quarterly*, 30(6), 1183-1196.

Concord. Spotlight on EU Policy Coherence for Development: the real life impact of EU policies on the poor. Brussels: CONCORD, 2013.

Daivron, Benoit; Niama Nango Dembele, Sophia Murphy and Shahidur Rashid. 2011. "Price Volatility and Food Security." A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. Online at: http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE-price-volatility-and-food-security-report-July-2011.pdf

Dangour AD, Hawkesworth S, Shankar B, et al. Can nutrition be promoted through agriculture-led food price policies? A systematic review. *BMJ Open* 2013;3:e002937. doi:10.1136/bmjopen-2013-002937

de Schutter, O. International Trade in Agriculture and the Right to Food. Friedrich- Ebert-Stiftung (FES). Dialogue on Globalization Occasional Paper No 46. Geneva: Friedrich-Ebert-Stiftung, 2009. Available at: <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/genf/06819.pdf>

del Ninno, Carlo and Paul A. Dorosh. 2001. "Averting a Food Crisis: Private Imports and Public Targeted Distribution in Bangladesh After the 1998 Flood", *Agricultural Economics*, vol. 25, pp. 337-346.

Drewnowski, A, Hanks AS, Smith WG et al. International trade food and diet costs, and the global obesity epidemic. In: Hawkes C, Blouin C, Henson S, Drager N, Dubé L (eds.) *Trade, food, diet and health: perspectives and policy options*. Oxford, Wiley Blackwell, 2010.

Duraiappah AK and Bhardwaj A. *Measuring Policy Coherence among the MEAs and MDGs*. Manitoba: International Institute for Sustainable Development, 2007.

European Report on Development (ERD) (2015), Combining finance and policies to implement a transformative post-2015 development agenda. Overseas Development Institute (ODI), in partnership with the European Centre for Development Policy Management (ECDPM), the German Development Institute (Deutsches Institut für Entwicklungspolitik) (GDI/DIE), the University of Athens (Department of Economics, Division of International Economics and Development) and the Southern Voice Network, Brussels, 2015.

European Heart Network (EHN). TTIP, international trade and cardiovascular health – a European Heart Network paper, February 2015.

Estimé, M. S., Lutz, B., & Strobel, F. (2014). Trade as a structural driver of dietary risk factors for noncommunicable diseases in the Pacific: an analysis of household income and expenditure survey data. *Globalization and health*, 10(1), 48.

FAO (2006). *Trade Reforms and Food Security: Country Case Studies and Synthesis*. FAO, Rome.

FAO and WHO. 2014a. Rome Declaration on Nutrition. Conference outcome document prepared for the Second International Conference on Nutrition (ICN2), Rome November 19–21.

FAO/WHO. Framework for Action. FAO/WHO, 2014b.

FAO. *The State of Agricultural Commodity Markets (SOCO) 2015-2016*. Rome: FAO, 2015.

Fidler D. The impact of international trade and investment rules on the ability of governments to implement interventions to address obesity: a case study from the European Charter on Counteracting Obesity. In: Hawkes C, Blouin C, Henson S, Drager N, Dubé L, eds. *Trade, food, diet and health: perspectives and policy options*. Oxford, Wiley Blackwell, 2010.

Forster, J., & Stokke, O. S. (2013). Policy coherence in development co-operation (Vol. 22). Routledge.

Friel, S., Gleeson, D., Thow, A. M., Labonte, R., Stuckler, D., Kay, A., & Snowdon, W. (2013). A new generation of trade policy: potential risks to diet-related health from the trans pacific partnership agreement. *Globalization and health*, 9(1), 46.

Galtry, Judith A. "Improving the New Zealand dairy industry's contribution to local and global wellbeing: the case of infant formula exports." *NZ Med J* 126 (2013): 82-9.

Gavas M, Gulrajani N, Hart T. Designing the development agency of the future. London: ODI, 2015.

Gillespie, S., L. Haddad, V. Mannar, P. Menon, N. Nisbett, and Maternal and Child Nutrition Study Group. 2013. "The Politics of Reducing Malnutrition: Building Commitment and Accelerating Progress." *The Lancet* 382 (9891): 552–569.

Gillson, Ian, and Amir Fouad, eds. 2015. Trade Policy and Food Security: Improving Access to Food in Developing Countries in the Wake of High World Prices. *Directions in Development*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-0305-5.

Gleeson D and Friel S Emerging threats to public health from regional trade agreements. *Lancet* 2013; 381: 1507–09.

Grover A (2014) Right of everyone to the enjoyment of the highest attainable standard of physical and mental health. UN General Assembly 11 August 2014. Document A/69/299.

Hansen-Kuhn K. Who's at the Table? Demanding Answers on Agriculture in the Trans-Pacific Partnership. Institute of Agriculture and Trade Policy, 2013.

Hawkes C. Trade liberalization and the nutrition transition: three case studies. In Hawkes C, Blouin C, Henson S, Drager N, Dubé L (editors). *Trade, Food, Diet and Health: Perspectives and Policy Options*. Oxford: Wiley Blackwell, 2010.

Hawkes C, Blouin C, Henson S, Drager N, Dubé L, eds. *Trade, food, diet and health: perspectives and policy options*. Oxford, Wiley Blackwell, 2010.

Hawkes C, Friel S, Lobstein T, Lang T. Linking agricultural policies with obesity and noncommunicable diseases: a new perspective for a globalizing world. *Food Policy*, 2012 37(3):343-353.

Horta BL, Victora CG. Long-term effects of breastfeeding: a systematic review. Geneva: WHO, 2013. Available at: http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/79198/1/9789241505307_eng.pdf

Huang S. Global Trade of Fruits and Vegetables and the Role of Consumer Demand. In: Hawkes C, Blouin C, Henson S, Drager N, Dubé L, eds. *Trade, food, diet and health: perspectives and policy options*. Oxford, Wiley Blackwell, 2010.

Huang, T., H. Cawley, M. Ashe, S. Costa, L. M. Frerichs, L. Zwicker, J. A. Rivera, D. Levy, R. A. Hammond, E. V. Lambert, and S. K. Kumanyika. 2015. "Mobilisation of Public Support for Policy Actions to Prevent Obesity." *The Lancet* 385 (9985): 2422– 2431.

Igumbor EU, Sanders D, Puoane TR, Tsolekile L, Schwarz C, et al. (2012) "Big Food," the Consumer Food Environment, Health, and the Policy Response in South Africa. *PLoS Med* 9(7): e1001253. doi:10.1371/journal.pmed.1001253.

IFPRI. Global Nutrition Report 2014. Washington DC: IFPRI, 2014.

IFPRI. Global Nutrition Report 2015. Washington DC: IFPRI, 2015.

Khor M. Globalization, liberalization and protectionism: Impacts on poor rural producers in developing countries. Third World Network/IFAD, 2006. Available at: <http://www.ruralpovertyportal.org/documents/654016/100542/DLFE-1614.pdf>

Jewell J, Hawkes C, Allen K. Law and obesity prevention: Addressing some key questions for the public health community. WCRF International Policy and Public Affairs Working Paper No 1. London: WCRF International, 2013.

La Via Campesina (2008). An Answer to the Global Food Crisis: Peasants and small farmers can feed the world! Retrieved from http://www.viacampesina.org/main/en/index.php?option=com_content&task=view&id=525&Itemid=1.

Lancon F, Benz HD. Rice imports in West Africa: trade regimes and food policy formulation. Poster prepared for presentation at the 106th seminar of the EAAE Pro-poor development in low income countries: Food, agriculture, trade, and environment 25-27 October 2007 – Montpellier, France Available at: <http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/7906/1/pp07la02.pdf>

Lieberman, J., & Mitchell, A. (2010). In search of coherence between trade and health: inter-institutional opportunities. *Md. J. Int'l L.*, 25, 143.

Lim SS, Vos T, Flaxman AD, Danaei G, Shibuya K, Adair-Rohani H, et al. A comparative risk assessment of burden of disease and injury attributable to 67 risk factors and risk factor clusters in 21 regions, 1990–2010: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2010. *Lancet*. 2012;380:2224–60.

Maertens, M., & Swinnen, J. F. (2009). Trade, standards, and poverty: Evidence from Senegal. *World Development*, 37(1), 161-178.

Matthews, A (2015). Food security, developing countries and multilateral trade rules. Background paper prepared for The State of Agricultural Commodity Markets 2015–16. Rome, FAO".

McGrady B. Trade and public health: the WTO, tobacco, alcohol, and diet. New York, NY: Cambridge University Press; 2011.

McCorrison S, Hemming DJ, Lamontagne-Godwin, JD, Parr, MJ, Osborn J, Roberts PD (2013) What is the evidence of the impact of agricultural trade liberalisation on food security in developing countries? A systematic review. London: EPPI- Centre, Social Science Research Unit, Institute of Education, University of London.

Neumayer, E., & Spess, L. (2005). Do bilateral investment treaties increase foreign direct investment to developing countries?. *World development*, 33(10), 1567-1585.

Nilsson, M., Zamparutti, T., Petersen, J. E., Nykvist, B., Rudberg, P., & McGuinn, J. (2012). Understanding policy coherence: analytical framework and examples of sector–environment policy interactions in the EU. *Environmental Policy and Governance*, 22(6), 395-423.

OECD Observer, Policy coherence: Vital for global development, Policy Brief, July 2003

OECD Conference. Investment For Development: Making It Happen. 25-27 October 2005, Rio de Janeiro, Brazil. Available at: <http://www.oecd.org/investment/investmentfordevelopment/35488872.pdf>

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). Policy coherence for development: promoting institutional good practice. Paris: OECD; 2005:17.

OECD. Policy Framework For Policy Coherence For Development. Draft. Paris: OECD, 2010.

OECD 2013. Better Policies for Development. In Focus 2013: Policy Coherence for Development and Global Food Security. Paris: OECD, 2013.

OECD. Policy coherence for inclusive and sustainable development. 2014. <http://www.oecd.org/dac/POST-2015%20PCD.pdf>

Page S. Policy space: Are WTO rules preventing development? ODI Briefing Paper 14. London: ODI, 2007

Pinstrup-Andersen P. Food Price Policy in an Era of Market Instability: A Political Economy Analysis. 2014, Oxford University Press.
Porkka M, Kummu M, Siebert S, Varis O (2013) From Food Insufficiency towards Trade Dependency: A Historical Analysis of Global Food Availability. PLoS ONE 8(12): e82714. doi:10.1371/journal.pone.0082714

Remans, R., Wood, S. A., Saha, N., Anderman, T. L., & DeFries, R. S. (2014). Measuring nutritional diversity of national food supplies. *Global Food Security*, 3(3), 174-182.

Salamanca et al 2009. Impact of the US-Colombia FTA on the small farm economy in colombia. <http://www.oxfamamerica.org/static/media/files/colombia-fta-impact-on-small-farmers-final-english.pdf>

Salmon, L. (2015). Food security for infants and young children: an opportunity for breastfeeding policy? *International breastfeeding journal*, 10(1), 7.

Schram, A., Labonte, R., Baker, P., Friel, S., Reeves, A., & Stuckler, D. (2015). The role of trade and investment liberalization in the sugar-sweetened carbonated beverages market: a natural experiment contrasting Vietnam and the Philippines. *Globalization and health*, 11(1), 1-13.

Scott-Thomas C. 2012. French Senate rejects palm oil tax. Available at: <http://www.foodnavigator.com/Policy/French-Senate-rejects-palm-oil-tax>

Siegel KR, Ali MK, Srinivasiah A, Nugent RA, Narayan K MV (2014) Do We Produce Enough Fruits and Vegetables to Meet Global Health Need? PLoS ONE 9(8): e104059. doi:10.1371/journal.pone.0104059

Smith R, Lee K, Drager N. Trade and health: an agenda for action. *Lancet* 2009; 373: 768–73

Smith, J., Galtry, J., & Salmon, L. (2014). Confronting the formula feeding epidemic in a new era of trade and investment liberalisation. *Journal of Australian Political Economy*, 73: 132-171

Stuckler D, McKee M, Basu S: Global saturation of “risky commodities”: the role of global producers in increased population consumption of processed food, tobacco, and alcohol. *PLoS Med* 2012, 9:e1001235

Thaiprayoon S, Smith R. Capacity building for global health diplomacy: Thailand’s experience of trade and health. *Health Policy and Planning* 2014;1–11.

Thow A-M and Hawkes C. The implications of trade liberalization for diet and health: a case study from Central America. *Globalization and Health* 2009, 5:5. <http://www.globalizationandhealth.com/content/5/1/5>

Thow, A-M., Heywood, P., Schultz, J., Quested, C., Jan, S., & Colagiuri, S. (2011). Trade and the nutrition transition: strengthening policy for health in the Pacific. *Ecology of food and nutrition*, 50(1), 18-42.

Thow AM, Downs SM, Leeder SR. Policy for the Prevention of Diet-Related Non- Communicable Diseases in the Asia-Pacific Region. In: Griffiths SM, Tang JL, and Yeoh EK (eds). Routledge Handbook of Global Public Health in Asia, Routledge, New York 2014.

Thow, A. M., & McGrady, B. (2014). Protecting policy space for public health nutrition in an era of international investment agreements. *Bulletin of the World Health Organization*, 92(2), 139-145.

Thow, A. M., Snowdon, W., Labonté, R., Gleeson, D., Stuckler, D., Hattersley, L., ... & Friel, S. (2015). Will the next generation of preferential trade and investment agreements undermine prevention of noncommunicable diseases? A prospective policy analysis of the Trans Pacific Partnership Agreement. *Health Policy*, 119(1), 88-96.

Tipping A, Wolfe R. Trade and Sustainable Development: Options for follow-up and review of the trade-related elements of the Post-2015 Agenda and Financing for Development. Working Draft June 2015. IISD, 2015.

Uauy, R, Kain, J, Mericq, V, Rojas, J, and Corvalán, C. Nutrition, child growth, and chronic disease prevention. *Ann Med.* 2008; 40: 11–20.

UNICEF, 1998. *The State of the World's Children 1998*.

Unnevehr, L. Ronchi, L. Food safety and developing markets: Research findings and research gaps. International Food Policy Research Institute, 2014.

UNICEF. *Improving child nutrition. The achievable imperative for global progress*. New York: UNICEF, 2013.

UNICEF, WHO, and World Bank 2015. *Joint Child Malnutrition Estimates*. <http://data.worldbank.org/child-malnutrition>.

UN General Assembly. Item 17 (a) of the provisional agenda. Macroeconomic policy questions: international trade and development. International trade and development. Report by the Secretary-General. July 2014

UN SCN. 5th Report on the World Nutrition Situation: Nutrition for Improved Development Outcomes. Geneva: UNSCN, 2004.

UNSCN. Nutrition and the Post-2015 Sustainable Development Goals. A Technical Note. Available at: http://www.unscn.org/files/Publications/Briefs_on_Nutrition/Final_Nutrition%20and_the_SDGs.pdf

von Tigerstrom B. How Do International Trade Obligations Affect Policy Options for Obesity Prevention? Lessons from Recent Developments in Trade and Tobacco Control. *Canadian Journal of Diabetes* 2013, 37:182–188.

Walls H, Smith R. Rethinking governance for trade and health. *BMJ.* 2015 Jul 8;351:h3652. doi: 10.1136/bmj.h3652.

Walls H, Smith RD, Drahos P. Improving regulatory capacity to manage risks associated with trade agreements. *Globalization and Health* (2015) 11:14 DOI10.1186/s12992-015-0099-7

WCRF International. NOURISHING Framework: use economic tools. <http://www.wcrf.org/int/policy/nourishing-framework/use-economic-tools>

Wemos. Policy Brief for WHA May 2015 Trade &Health: Why the WHO should be involved in trade agreements. Wemos, 2015. Available at: http://wemos.nl/files/Documenten%20Informatief/Bestanden%20voor%20Governance/20150520_GB_WemosWHA_PolicyBrief_Trade.pdf

World Bank (2008). Double Jeopardy: Responding to High Food and Fuel Prices. World Bank, Washington, DC. Retrieved from <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,xcontentMDK:2182768TpagePK:64257043piPK:437376theSitePK:4607,00.html>.

World Bank/IFC. The World Bank Group Framework and IFC Strategy for Engagement in the Palm Oil Sector. Washington DC: WB/IFC, 2011.

World Health Organization (2006) International Trade and Health. Geneva. WHO. 10 Facts on Nutrition. October 2012 Available at: <http://www.who.int/features/factfiles/nutrition/en/>

WHO. Essential Nutrition Actions: Improving maternal, newborn, infant and young child health and nutrition. Geneva: WHO, 2013a. Available at: http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/essential_nutrition_actions/en/

World Health Organization (2013b) Global Action Plan for the Prevention and Control of Non-Communicable Diseases. Geneva.

WHO. Comprehensive implementation plan on maternal, infant and young child nutrition. Geneva, WHO: 2014a. Available at: http://www.who.int/nutrition/publications/CIP_document/en/

WHO. Global Nutrition Targets 2025: Policy Brief Series. Geneva: WHO, 2014b.

WHO. "Obesity and Overweight." Fact Sheet 311. Geneva: WHO, 2015a. Available at: www.who.int/mediacentre/factsheets/fs311/en/

WHO. Health topics: nutrition disorders. Geneva: WHO, 2015b. Available at: WHO. NCD Global Monitoring Framework. Geneva: WHO, 2015d. http://www.who.int/nmh/global_monitoring_framework/en/

WHO Western Pacific Region (WPRO)/SPC/CPOND/UNDP. Trade, trade agreements and non-communicable diseases in the Pacific Islands Intersections, Lessons Learned, Challenges and Way Forward. 2013.

World Trade Organization. Report of the working party on the accession of Samoa to the World Trade Organization. Geneva, WTO, 2011.

WTO, 2014a. World Trade Report 2014. Trade and development: recent trends and the role of the WTO. Available at: https://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/world_trade_report14_e.pdf

WTO, 2014b. Trade rules can play a positive role in addressing nutrition objectives, says DDG Shark. News Item November 19 2014 https://www.wto.org/english/news_e/news14_e/ddgra_19nov14_e.htm

WTO, 2015. Regional Trade Agreements. Available at: https://www.wto.org/english/tratop_e/region_e/region_e.htm

Annexe 1

Cibles des Objectifs de Développement Durable liées au commerce

Objectif 2

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de développement de Doha (cible 2b).
- Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires (cible 2c).

Objectif 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés (cible 8a).

Objectif 10

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce (cible 10a).

Objectif 14

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (cible 14.6).
-

Objectif 17

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

- Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement (cible 17.10).
- Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020 (cible 17.11).
- Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et hors contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés (cible 17.12).

Liste des abréviations

ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
CIN2	Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (2014)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GATT de 1947	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1947
GATT de 1994	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994
IED	Investissement étranger direct
ISDS	Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États
MNT	Maladies non transmissibles
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la Santé
TPP	Partenariat transpacifique
TTIP	Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement

Crédits photos

Couverture: WHO/PAHO/Carlos Gaggero

Page 6: FAO/Marzella Wüstefeld

Page 9: FAO/Marzella Wüstefeld

Page 12: WHO/PAHO/Carlos Gaggero

Page 13: FAO/Marzella Wüstefeld

Page 16: FAO/Marzella Wüstefeld

Page 20: FAO/Peter Griffin

Page 21: FAO/Marzella Wüstefeld

Page 22: FAO/Sebastián Villar

Page 25: FAO/Photo library

Page 27: FAO/Marzella Wüstefeld

Page 28: FAO Aquaculture photo library/J.E.Basco

Page 31: FAO/Sebastián Villar

Page 33: FAO/ Photo library

Page 34: FAO/Marzella Wüstefeld

Page 37: FAO/Marzella Wüstefeld

Page 38: Fotolia/Monticello



Vision de l'UNSCN

Un monde libéré de la faim et de toutes les formes de malnutrition est réalisable dans cette génération

Secrétariat de l'UNSCN

E-mail: scn@fao.org • Internet: www.unscn.org • c/o FAO • Viale delle Terme di Caracalla • 00153 Rome, Italie



UNSCN

United Nations System Standing Committee on Nutrition

Avec le soutien de



par décision du
Bundestag allemand